

# L'écritoire

échos de Viviers

JUILLET  
AOÛT  
SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
2020 - n° 01

**OCTOBRE ROSE**  
une première à Viviers !



# SOMMAIRE

Edito de Madame le Maire	p. 3	<b>SPORT, VIE ASSOCIATIVE :</b>	
En bref et en images	p. 4-5	Pétanque	p. 16
<b>SOCIAL, EMPLOI, ÉDUCATION :</b>		Piscine : un été chaud !	p. 16
Logements sociaux	p. 6	Philippe Caillebotte	p. 16
Le nouveau conseil d'administration du CCAS	p. 6	Forum des associations et fête des bénévoles	
Accessibilité	p. 6	dimanche 13 septembre	p. 16
Bilan plan canicule	p. 6	Nouveau cycle au Club Rugby Art Viviers	p. 17
Noël des seniors	p. 7	<b>PATRIMOINE, URBANISME, TOURISME :</b>	
Rentrée !	p. 7	Chantier international de jeunes : 3-14 août	p. 18
C'est la rentrée aussi pour les jeunes élus	p. 7	19 et 20 septembre,	
<b>SANTÉ, SOLIDARITÉ :</b>		jours européennes du patrimoine	p. 18
L'EHPAD c'est enfin parti !!	p. 8	Visite de l'école de Chaillot	p. 19
Maison de santé pluriprofessionnelle	p. 8	Éductour sur le fleuve Rhône	p. 19
Rencontres avec le collectif de santé	p. 8	Présidence Pays d'Art et d'Histoire Vivarais	p. 19
L'intergénérationnel : une force pour la société	p. 9	<b>PATRIMOINE, URBANISME, TRAVAUX :</b>	
Bus santé	p. 9	Requalification du centre ancien :	
Solidarité séisme	p. 9	les écuries reprennent vie	p. 20
Virades de l'espoir à Viviers,		Travaux	p. 20
une édition repensée à cause de la Covid-19	p. 9	Pose de la plaque au Parking Jean Morret	p. 21
Information générale Covid-19	p. 10	Informations urbanisme	p. 21
<b>COMMERCES, ARTISANAT :</b>		<b>FINANCES :</b>	
Boutique Clos St Roch	p. 11	Budget primitif principal 2020	p. 22
L'artisan brasseur	p. 11	Fonctionnement	p. 22
K&R Classic Car	p. 11	Dettes et investissements	p. 23
Réunion avec les commerçants	p. 11	Subventions aux associations	p. 23
<b>CULTURE, FESTIVITÉS :</b>		<b>LE CONSEIL MUNICIPAL</b>	p. 24
Les cordes en Ballade	p. 12	<b>LES COMMISSIONS MUNICIPALES</b>	p. 25
Festivités du 14 juillet	p. 12	<b>RÉSULTATS DES ÉLECTIONS</b>	p. 26
La Roubine aux couleurs du marché nocturne !	p. 12	<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRAGA</b>	p. 27
Exposition à la Maison Sampzon	p. 12	<b>VIE MUNICIPALE :</b>	
Résonances soul le 15 août	p. 13	Comptes-rendus du Conseil Municipal	p. 28-29
Exposition "Cathédrale Saint Vincent"	p. 13	<b>LE CARNET :</b>	
Octobre rose : une première à Viviers	p. 13	Le carnet (état civil)	p. 30
<b>ENVIRONNEMENT, SÉCURITÉ :</b>		Les Vivarois ont du talent	p. 30
Stop aux décharges sauvages !	p. 14	Départ à la retraite M. Zorzi	p. 30
L'ambrosie nous envahit : réagissons !	p. 14	Libre expression municipale	p. 31
Les félons asiatiques : une intervention exemplaire	p. 15		

## L'écritoire n° 01 - juillet - 15 octobre 2020

Responsable de la publication : Mattei Martine  
Responsable de la rédaction : Mattei Martine  
Comité de rédaction : Mattei Martine, Voyeau Chrystèle,  
Chaix Marie-Pierre, Lebreton Frédéric,  
Riffard-Voilqué Martine, Saphores Pierre,

Combiér Marie-Christine, Hausherr François,  
Larmande Véronique, François Patrick.  
Crédits photos : Mairie de Viviers, DR.  
Mise en page et impression : ABP Images Services (07200)  
www.imprimerie-aubenas.com • Imprim'Vert  
Ce journal est tiré à 2200 exemplaires.



MAIRIE DE VIVIERS

## « Une période compliquée sous le signe de la prudence »

Au moment où j'écris ces quelques lignes, beaucoup d'incertitudes planent pour chacun d'entre nous, citoyens, acteurs économiques et associatifs, soignants, décideurs politiques, parents, enfants, enseignants..., ou seulement depuis notre position de simple individu, l'évolution incertaine de l'épidémie de Coronavirus nous place tous dans une forme d'imprévisibilité.

Mais pas que... Depuis 8 mois maintenant notre vie est comme suspendue, une mise entre parenthèses, certes nécessaire, mais douloureuse pour de nombreuses familles, difficile pour les personnels soignants mobilisés, pour les commerçants et artisans freinés dans leur activité, pour le monde artistique écarté de son public ; cette parenthèse marquera durablement notre société.

Cette crise sans précédent sera révélatrice de nos faiblesses organisationnelles, mais aussi de certaines fragilités humaines. Cet ébranlement sanitaire planétaire a mis en exergue l'importance des liens humains à entretenir, des bonnes volontés à accomplir, des solidarités à préserver chacun dans son entourage, sans distinctions géographiques ou autres.

Les nouvelles de la situation sanitaire liée à la Covid-19 nous invitent chaque jour à davantage de précautions, les règles se durcissent progressivement, la vigilance est plus que jamais de mise, la « réactivité urgente » devient un mode d'action qui s'impose.

Cette situation inédite doit nous amener à redonner du sens à notre action en repensant la vie comme un bien suprême. Ainsi nous devons continuer de vivre, mais autrement.

La nécessité d'une transition vers de nouveaux modèles de vie ne nous avait pas échappée, et aujourd'hui il ne s'agit pas seulement de sauver des vies en respectant les gestes barrières, il est de notre devoir de conserver la dignité de chacun à travers ses conditions de vie.

**Nous ne devons pas laisser l'épidémie installer une réelle distance entre nous ou cristalliser des situations d'isolement ; nous devons réinventer demain.**

La solidarité dont je parlais est ce qui nous unit dans un sentiment d'entraide, ce qui nous amène à être dévoués aux personnes en souffrance, à considérer les difficultés du monde économique et notamment de nos commerçants, artistes et artisans qui subissent depuis de longs mois des fermetures et que nous devons soutenir.

Je sais que chacun d'entre vous a à cœur de maintenir ce tissu économique à la mesure de ses moyens au-delà de l'aide apportée par les institutions. Votre précieux soutien est en effet vital pour l'emploi local surtout avec les fêtes de fin d'année qui approchent à grands pas.

Mais aujourd'hui l'étau se resserre. Alors que la peur de cette épidémie mondiale nous avait amenés à nous replier sur nous-

mêmes, l'actualité nous rattrape avec toute son « horreur à la une »... Comme la brutalité radicale d'un tremblement de terre, ces actes de violence inouïs mettent un peu plus à mal nos équilibres déjà ébranlés. Nous disons stop.... Pour nos

enfants, pour nous, pour la France, nous nous élèverons encore et toujours contre la haine et l'intolérance : cela doit cesser.

Au travers de tous ces assassinats ce sont nos valeurs Républicaines de liberté, d'éducation et de laïcité qui sont attaquées par l'obscurantisme et la terreur aveugle.

Rien ne nous aura été épargné, un nouveau chapitre de notre histoire s'ouvre inévitablement, et nous serons les acteurs de ce chapitre, soucieux des idéaux essentiels qui fondent notre société.

Même si cela semble bien loin et noyé dans toute cette tourmente, au nom de l'équipe municipale, je me dois de remercier toutes celles et ceux qui nous ont témoigné leur confiance, en les assurant du caractère sincère des engagements pris et de notre volonté d'œuvrer efficacement au service de toutes et de tous.

Aujourd'hui, c'est l'esprit tourné vers de nouveaux projets, et ils sont nombreux, que l'ensemble de l'équipe s'est attelé à la tâche dès le premier jour, aussi bien à l'échelon communal qu'intercommunal. Par nature la crise que nous vivons aujourd'hui, aussi brusque et intense soit-elle, ne sera pas durable et nous continuons à agir pour notre ville.

Notre vision du développement de Viviers reste dictée par la volonté de préserver l'identité de notre Cité. Forte de la confiance que vous lui avez accordée, notre équipe s'engage avec dynamisme, rigueur et passion au service de notre commune.

**Je voudrais terminer cet édito en remerciant l'ensemble du personnel soignant, les pompiers, les services de police et plus largement tous ceux qui travaillent pendant le confinement, notamment bien sûr le personnel communal, intercommunal et du CCAS, qui restent mobilisés pour assurer le service public et veiller sur notre santé ou notre sécurité.**

**L'opinion publique tape parfois très fort sur les fonctionnaires. Je peux le dire : je suis fier de mon personnel de nos collectivités locales avec qui je collabore.**

*Restez prudents et prenez  
soin de vous*

Martine Maltei  
Maire de Viviers

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de La Communauté de Communes DRAGA  
Présidente du Pays d'Art et d'Histoire du Viarais Méridional

# EN BREF ET EN IMAGES

## Collectif du Château de Verchaüs



Atelier de Frédéric Mayard, plasticien au Château de Verchaüs (dans le cadre de l'expo **Forme(s)**) qui s'est déroulé jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.



Chimère de la marionnettiste Lisa Marchand-Fallot

Une écurie particulière pour le cheval de la compagnie Lardenois !



Installation immersive plastique et sonore de BhamsaDuta



## Soirées concert ACTHIV

Association des Citoyens du Territoire Historique de Viviers



27 juillet dans le jardin du Clos St Roch avec le bassiste Didier Del Aguila et son groupe le Jazz SMILE TRIO.



21 août dans La Chapelle du Clos St Roch avec la violoniste Cécile Roudon.

## Concert CUM JUBILO

au Clos St Roch samedi 10 octobre  
Avec Carole Matras, Sarah Richards, Laurence Esquieu, Catherine Ravenne (direction).



## TCFIA

Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche 2020. Elles ont traversé Viviers le mardi 8 septembre aux alentours de 16h, avec un point Sprint à l'Eglise Saint Laurent. Une belle brochette d'athlètes !



## 11 octobre

Une après-midi hors du temps organisée par le CICP. Un spectacle vivant extraordinaire, par une conteuse sur l'histoire du quartier « du château ».

## Journées du patrimoine

Expositions, visites... Les 19 et 20 septembre ont été deux belles journées, bien suivies à Viviers. À retrouver aussi en page 18.

## Le Bal perdu

Septembre 2020  
Création participative.  
Merci à Yuan Gascon  
et à la compagnie Yeraç !



Exposition  
"Art Présent"  
en Mairie



Conférence  
sur les  
frères  
Franque



900<sup>ème</sup>  
anniversaire de  
la cathédrale à la  
bibliothèque



## Un regard humoristique et décalé sur la Covid-19

en partenariat avec le café associatif "Le Fil d'O", exposition des dessins de DidiBug et des photographies de Didier Pétigny. 19 au 27 septembre à la maison des Chevaliers sur un air de musique avec la guitare Didier Del Aquila. Madame le Maire entourée des 3D, sérieux s'abstenir...



## Octobre Rose

flash mob, run color...  
Merci aux seniors, aux écoles, centres de loisirs, associations, commerces qui ont bien voulu jouer le jeu. Voir aussi en page 13.



# SOCIAL - EMPLOI - ÉDUCATION

## LOGEMENTS SOCIAUX

Le bâtiment A de la nouvelle résidence du Parc a été livré il y a maintenant quelques mois. Le bâtiment B a également été livré en septembre, avec une inauguration en date du 9 septembre à laquelle madame le Maire et ses adjoints ont participé aux côtés d'ADIS.



Ces nouveaux appartements ont permis à la fois le transfert de familles logées dans les anciens bâtiments Lamarque qui souhaitaient changer de logement, et de reloger prioritairement des familles sinistrées suite au séisme du 11 novembre dernier.

Les affectations dans les nouveaux logements, proposées par ADIS qui instruit les demandes, se font en concertation avec le CCAS et l'adjointe au maire madame Riffard-Voilqué ; il en est de même pour les appartements gérés par Ardèche-habitat (Les Ramières).

**Il est donc tout à fait important lorsqu'on dépose une demande de logement social, de se faire connaître auprès du CCAS.**

## LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le 28 juillet dernier a été installé le nouveau conseil d'administration du CCAS.

Ce dernier est élargi à 16 membres, 8 membres élus, 8 membres nommés représentant les associations de personnes âgées et retraitées, les personnes handicapées, le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, ainsi que les familles. Il est présidé par madame le Maire, et en son absence, par la vice-présidente.

### Membres élus :

#### pour la majorité :

Martine Riffard-Voilqué, vice-présidente  
Samira Dahmani  
Laurent Bureau  
Eliane Sirvent  
Pierre Salomon  
Denis Ranchon

#### pour la minorité :

Mireille Bouvier  
Julie Stel

### Membres nommés :

#### pour les associations :

Françine Battiston (ADAPEI)  
Gérard Delcambre (UNRPA)  
Isabelle Garcia (ECATE)  
Dominique Massoni (UDAF)  
Françoise Miler (KO La Muco)  
Claude Pastelot (FNATH)  
Marie-Claire Poncet (ALPEV)  
Henri Saint Jean  
(Secours Populaire)

Au cours de la même séance, Martine Riffard-Voilqué, adjointe en charge de l' "aide et actions sociales, santé, accessibilité, emploi, séniors" a été élue vice-présidente du CCAS.

Une commission permanente a également été créée par délibération du conseil d'administration du CCAS, le 12 octobre dernier, afin de pouvoir accélérer le traitement de certains dossiers, sous la présidence de Martine Riffard-Voilqué.

Sa composition est la suivante :

### Membres élus :

Denis Ranchon  
Eliane Sirvent  
Mireille Bouvier

### Membres représentant les associations :

Henri Saint-Jean  
Marie-Claire Poncet  
Isabelle Garcia

## ACCESSIBILITÉ

Un très grand retard a été pris dans ce domaine, bien qu'un agenda d'accessibilité (Ad'AP) ait été arrêté par le Préfet en 2017 sur proposition du maire de l'époque, pour les bâtiments publics de la commune (écoles Lamarque et la Roubine, bibliothèque Roubine, bâtiment Esplanade, théâtre, centre culturel, Hôtel de ville, base nautique, stade, piscine, bâtiments La Madeleine) dont la mise en conformité devait être réalisée pour 2022.

À ce jour, aucune dépense n'a été engagée pour la réalisation de l'agenda d'accessibilité dont le montant total prévisionnel avoisine les 900 000 €.

Dans sa séance du 29 juillet dernier, le conseil municipal a validé une demande de subvention auprès de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), pour la mise en accessibilité de l'Hôtel de ville, de la salle de l'Orangerie, du bâtiment ouest ainsi que de l'aile ouest, pour un montant de 282 000 € HT.

**Lors de la rencontre de Mme le Maire avec la Secrétaire Générale, sous-préfète de l'arrondissement de Privas, le 19 août et le 23 octobre derniers nous avons appris avec satisfaction qu'un avis favorable pour une subvention à hauteur de 30 % avait été accordé pour ce projet. Par ailleurs, afin de ne pas perdre les subventions accordées antérieurement mais pour lesquelles les travaux n'ont toujours pas démarré à ce jour, un accord de principe a été donné afin de prolonger d'un an la date butoir du démarrage des travaux.**

## BILAN PLAN CANICULE

Après avoir été placée en jaune le 29 juillet, l'Ardèche a été placée en orange canicule le 30 juillet ; madame le Préfet a de ce fait déclenché le niveau 3 du plan canicule pour cet épisode de quelques jours de fortes chaleurs dépassant les 35° le jour et les 20° la nuit.

Toutes les personnes inscrites dans le cadre du plan de vigilance ont été appelées par le CCAS de Viviers pour s'assurer que les consignes étaient bien mises en œuvre et qu'il n'y avait pas de difficultés pour les plus fragiles d'entre elles.

VIGILANCE  
CANICULE



À tous les Vivarois qui souhaitent un contact régulier téléphonique, ou à domicile en cas de situation de crise, canicule ou autre, il est conseillé de s'inscrire auprès du CCAS afin de se signaler (tél. : 04 75 49 86 16).

## NOËL DES SENIORS

Le coronavirus nous contraint cette année à modifier l'organisation du Noël des seniors programmé le mercredi 2 décembre après-midi au Centre Culturel. Cette année, il ne sera pas possible d'organiser le repas dansant comme d'habitude, pour des raisons sanitaires et de respect de la distance nécessaire entre les participants.

Heureusement, **un colis de Noël pourra être offert à chaque foyer, dont un des membres a atteint l'âge de 65 ans.**

Pour la composition de ce colis, un jury s'est réuni le 7 octobre et a choisi parmi 5 fournisseurs qui ont répondu à notre appel à candidatures et communiqué des propositions avec un très bon rapport qualité/prix.

**Les inscriptions pour recevoir le colis se feront auprès du secrétariat du CCAS avant le 20 novembre dernier délai**, un courrier explicatif a d'ores et déjà été adressé aux seniors concernés en ce sens.

Le spectacle et le repas qui étaient prévus pour cette fin d'année ne sont pas abandonnés mais seulement reportés, et s'ils ne peuvent pas être organisés pour Noël ils seront proposés aux seniors dès que la situation sanitaire sera meilleure... pourquoi ne pas fêter le printemps, sous forme de repas champêtre avec le superbe spectacle qui avait été retenu pour Noël.

## RENTRÉE !

Madame le Maire et ses élues étaient présentes dans les écoles publiques et privées de la commune afin d'accueillir les enfants dans leurs nouvelles classes. Quelques larmes ont coulé chez les



tout-petits mais dans l'ensemble parents, enfants et enseignants étaient ravis de retrouver le chemin de l'école !



Nous souhaitons à tous une excellente année !

## C'EST LA RENTRÉE AUSSI POUR LES JEUNES ÉLUS !

Mardi 7 septembre, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont fait leur rentrée. Crise sanitaire et congés scolaires confondus, le conseil ne s'était pas réuni depuis maintenant six mois. Encadrés par Mme Pauline Delcesta, animatrice du service scolaire et périscolaire de la mairie, en charge des projets, les enfants ont pris place dans la salle du conseil comme leurs aînés.

Les jeunes élus restent motivés et bien déterminés à proposer des projets pour améliorer la vie de leur commune. Mme Véronique Larmande adjointe chargée de l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse a renouvelé le soutien et les encouragements de l'équipe municipale aux jeunes, les félicitant de leur engagement dans la vie locale.



Élus en février dernier, les enfants n'ont pas encore eu l'occasion de travailler pleinement sur leurs projets.

Tout se relance donc désormais et le rythme des réunions risque de s'intensifier !

## L' EHPAD C'EST ENFIN PARTI !!

Il aura suffi de trois réunions du comité de pilotage pour la programmation de la reconstruction de l'EHPAD, les 16 juillet, 25 août, 23 septembre pour faire avancer ce projet tant attendu. Ces rencontres ont permis d'évoquer concrètement l'implantation du futur bâtiment sur la parcelle retenue par la précédente municipalité au niveau du quartier Bellieure.

Afin de mettre sur les rails ce dossier et puisque aucun engagement spécifique n'avait été effectué nous avons dû abroger les précédentes délibérations prises en conseil municipal par le passé et qui n'avaient plus à ce jour de valeur juridique à savoir :

- le portage du foncier qui n'était plus d'actualité
- le changement de destination
- la correction d'une erreur de date dans la délibération initiale
- la durée de validité de l'avis de France Domaine qui était expirée
- et surtout sur le principe qu'on ne peut pas délibérer sur une cession gratuite tant qu'on n'est pas propriétaire du bien.



Tout a été remis dans le bon ordre lors du conseil municipal du 13 octobre dernier et les actes notariés devraient pouvoir être enfin signés d'ici la fin de l'année !!

Afin de ne plus prendre de retard dans ce projet une feuille de route a été rédigée communément avec tous les acteurs intervenant dans ce dossier, désormais la Direction de l'EHPAD, l'Agence Régionale de Santé, les professionnels de santé, l'Architecte des Bâtiments de France, les élus de Viviers, de la Communauté de communes DRAGA, la Direction urbanisme de la DRAGA, seront force de proposition ensemble dans cette opération.

Dans un premier temps il était urgent de procéder au changement de destination du terrain puisque sur celui-ci l'implantation de l'EHPAD n'apparaissait pas dans le PLU... la mise en compatibilité avec le PLU vient donc d'être activée avec la DRAGA et toute la procédure a été enclenchée depuis le 15 octobre. Un temps précieux aurait pu être gagné si ce travail avait été lancé dès 2019.

Afin que la révision du PLU ne vienne pas aggraver le décalage du calendrier de réalisation du projet la phase de candidature de la maîtrise d'œuvre sera lancée parallèlement.

Dans le même temps **Madame le Maire a œuvré efficacement pour que notre commune soit partie prenante, comme il se doit, du conseil de surveillance de l'hôpital intercommunal Viviers-Bourg St Andéol**, ce qui n'est pas de droit au regard des nouveaux textes sur la composition des conseils de surveillance des centres hospitaliers intercommunaux (CHI). Pour ce faire, le conseil communautaire

DRAGA a désigné un élu de Viviers en la personne de Martine Riffard-Voilqué comme représentant de la communauté de communes au conseil de surveillance du CHI Bourg St Andéol-Viviers.

## MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE



Comme nous l'avons toujours dit, la Maison de santé pluriprofessionnelle est à la fois une priorité et une urgence. L'implantation prévue par l'équipe sortante, sur Bellieure, ne nous

a jamais parue être une bonne solution, car trop excentrée et trop difficile à maîtriser sur le plan des délais ; aussi, et malgré l'empressement de la précédente municipalité à réaliser le parking Billon, nous recherchons une solution techniquement et réglementairement pertinente dans ce périmètre, sur un terrain communal, sans pour autant arrêter les travaux du parking qui sont déjà trop avancés... Après plusieurs rencontres avec le collectif des professionnels de santé qui mène en parallèle le volet santé avec Samira Dahmani et Martine Riffard Voilqué, il en est ressorti que l'implantation de la Maison de Santé en centre ville était un souhait commun depuis le début, une réelle évidence.

Tout l'enjeu est de pouvoir réaliser cet équipement avant le départ en retraite de 3 médecins sur les 4 encore présents sur Viviers, et de pouvoir convaincre de jeunes professionnels de venir s'installer grâce aux atouts suivants : qualité des locaux, coût raisonnable de location, mais surtout, projet de santé et de travail en équipe stimulant, et avant tout, organisation des soins satisfaisante pour la population.

## RENCONTRES AVEC LE COLLECTIF DE SANTÉ

Dès le premier jour de notre mandat, le 6 juillet 2020, nous avons organisé une rencontre avec l'association de professionnels de santé « Santé Viviers » porteuse du projet de Maison de santé pluriprofessionnelle. Nous les avons assurés de notre ferme volonté de faire aboutir le projet dans les meilleurs délais, et pour cela, nous leur avons proposé l'appui technique de notre adjointe à la santé et au social, ancienne directrice d'Agence régionale de santé (ARS), et de la conseillère à la santé, médecin généraliste actuellement impliquée dans le montage d'un projet de maison de santé sur un autre territoire de santé. Dès le 8 juillet, une proposition complète leur était adressée afin d'enrichir leur projet. Deux nouvelles rencontres se sont déroulées le 28 juillet en mairie afin de partager le travail réalisé à partir des pistes d'amélioration proposées et le 2 septembre afin de finaliser le travail porté par l'association des professionnels de santé.

Deux séances de travail ont également été organisées par la mairie avec l'Agence régionale de santé et le bureau du collectif : le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 octobre ; ces rencontres ont permis de présenter

Le projet de santé et le projet d'implantation de la maison de santé, et de recueillir les appréciations positives de l'agence régionale de santé auprès de laquelle le dossier sera prochainement déposé en vue de son instruction. Rappelons que la validation par l'ARS est la condition sine qua non pour obtenir le financement des autres partenaires (conseil régional, préfecture, conseil départemental...).

## L'INTERGÉNÉRATIONNEL : UNE FORCE POUR LA SOCIÉTÉ

L'intergénérationnel se définit comme la transmission d'expérience et de savoirs entre personnes d'âges différents, au bénéfice de l'entreprise, de la famille et de la société dans son ensemble. Le partage intergénérationnel permet en effet de favoriser une plus grande cohésion sociale ainsi qu'une plus forte solidarité.

L'intergénérationnel, c'est le maintien avec l'extérieur : une stimulation pour les uns et une découverte pour les autres. Les plus jeunes entraînant leurs aînés en les sortant de leur routine et les plus âgés partageant leurs expériences et connaissances :



une source d'enrichissement mutuel basée sur l'échange et la réciprocité. L'EHPAD des Opalines a proposé la chasse aux galets bleus : 5 galets ont été retrouvés pour le jeu du galet perdu, pour le plus grand plaisir de nos aînés. Une belle complicité entre les générations, remplie de bonne humeur.

Un bel exemple de vie.

## BUS SANTÉ



Le bus-santé du collectif sud s'est arrêté à Viviers le lundi 28 septembre, à proximité du théâtre municipal, pour dépister la rétinopathie diabétique. Il s'agit d'une atteinte de la rétine qui peut conduire à la cécité. Un dépistage est nécessaire dès le diagnostic de diabète. Il faut savoir qu'il n'y a pas de symptôme jusqu'à l'arrivée de complications... aussi, chaque année, ce dépistage est nécessaire dès la découverte d'un diabète.

## SOLIDARITÉ SÉISME

Mercredi 22 octobre, Madame Le Maire, Martine Mattei recevait un chèque d'un montant de 2000 € de la part du Rotary Club. Ce

chèque, destiné aux sinistrés du séisme du 11 novembre 2019, a été immédiatement remis au CCAS de Viviers par le biais de l'adjointe au Social et à la Santé, Martine Riffard-Voilqué.

Madame Le Maire a remercié la Présidente, Madame Terrasse Marie-Hélène, ainsi que toute son équipe pour leur engagement mais aussi l'ensemble des clubs de France qui ont fait preuve de solidarité. Au total, **Le Rotary Club aura remis la somme de 8600 € à La Ville de Viviers. Un grand merci à eux pour leur soutien.**



## VIRADES DE L'ESPOIR À VIVIERS : UNE ÉDITION REPENSÉE À CAUSE DE LA COVID-19

La Virade de l'Espoir de Viviers s'est déroulée le dimanche 27 septembre, de 9 à 12 heures, au centre culturel Johnny Hallyday.

La Virade de l'espoir a permis la collecte de fonds pour la lutte contre la mucoviscidose. Pour préserver la santé de tous et répondre aux recommandations sanitaires gouvernementales, la Virade 2020 n'a donc pas eu son aspect habituel.



Il y a eu un stand de dons, une petite buvette et la vente de tickets de tombola et de la cuvée de l'espoir. Le club d'aviron a été présent comme à son habitude afin de relever son défi sportif. Madame Le Maire et ses élus sont venus dès l'ouverture soutenir cette opération caritative comme tous les ans, juste avant de se rendre sur Privas afin de participer aux élections sénatoriales qui ont eu lieu le même jour.

## INFORMATION GÉNÉRALE COVID-19

À compter du 30 octobre, le confinement s'impose à nouveau pour 4 semaines à minima.

Les déplacements hors de son domicile sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- aller travailler ;
- se rendre à un rendez-vous médical ;
- faire ses courses de première nécessité dans les commerces à proximité ;
- porter assistance à un proche ;
- accompagner son enfant à l'école ;
- se promener à proximité de son domicile pendant une heure, ou sortir ses animaux domestiques également pendant une heure.

- Les déplacements entre régions sont interdits.
- Les réunions privées, en dehors du noyau familial, et les rassemblements publics sont interdits.
- Les commerces « non essentiels » et les établissements recevant du public comme les bars et les restaurants sont fermés. Par contre, ils peuvent proposer des plats à emporter. Cette décision sera réévaluée tous les quinze jours en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- Les marchés alimentaires seront maintenus.
- Le télétravail est généralisé quand il est possible.
- Les cours dans les universités et les établissements de l'enseignement supérieur sont assurés à distance.

### Les règles qui évoluent par rapport au précédent confinement :

- Les crèches, les écoles, les collèges et les lycées restent ouverts avec des protocoles sanitaires renforcés (port du masque à partir de 6 ans).
- Le travail en usine, dans les exploitations agricoles, dans le bâtiment et les travaux publics peut continuer.
- Les guichets des services publics restent ouverts.
- Les visites dans les établissements d'hébergement des personnes âgées et dépendantes (Ehpad) et maisons de retraite restent autorisées dans le strict respect des règles sanitaires.
- Les cimetières restent ouverts.

Par rapport au précédent plan de confinement, les activités de services à la personne ne sont pas interrompues ; ainsi, il n'y aura pas de rupture pour les personnes âgées ou handicapées qui ont une aide à domicile ; ainsi, si ces dernières ont l'habitude de leur faire les courses ou de faire les courses avec elles, il n'y a pas de raison que cela change.

Néanmoins le port du masque reste obligatoire en dehors de chez soi, et avec la distance sociale, ainsi que le lavage des mains (savon de Marseille ou à défaut, gel hydroalcoolique), ces mesures barrières demeurent des outils essentiels pour éviter la propagation du virus. Les personnes qui ont besoin d'aide, de conseils, de formulaires d'attestations, ou qui se heurtent à des difficultés financières pour un bon respect du port du masque, en l'absence de prise en charge par l'assurance maladie, sont invitées à se rapprocher du CCAS.

Enfin, en cas d'infection COVID 19, et en l'absence de possibilité d'isolement à domicile, une solution pourra être proposée pour une mise en quatorzaine sur Viviers, en lien avec l'Hostellerie Charles de Foucauld.

### Rappel des gestes barrières :



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques

## BOUTIQUE CLOS ST ROCH



Clos St Roch. Cette structure fait partie d'un projet touristique global comprenant la location de vélos et les gîtes d'étape, permettant d'amener de l'animation et de la vie dans la ville haute.

N'hésitez pas à vous y rendre pour partager un moment de convivialité autour d'une boisson fraîche servie dans le parc et vous ravitailler en produits locaux.

## L'ARTISAN BRASSEUR

Quartier Sarrazin - Tél : 07 55 63 80 98



Bonne nouvelle pour les amateurs de bière, nous avons notre fabrique à Viviers. Chany TONIN est un brasseur passionné qui commercialise avec succès sa production depuis le mois de janvier. Peut-être l'avez-vous rencontré sur le marché nocturne de Viviers ou le dimanche sur le marché d'Alba ? Il propose 4 bières aux noms évocateurs qui vous enchanteront. Vous pouvez le rencontrer chez lui où il vous fera découvrir ses créations.

On souhaite à ce passionné de continuer à se développer pour vivre de ses productions.

## K&R CLASSIC CAR

405 ZA St Aule  
Tél : 04 26 34 24 32  
ou 06 13 34 04 88

On ne vous souhaite pas de tomber en panne pour les rencontrer, mais Luc et Ambre méritent le détour. Leur accueil est très agréable et leur envie de réussir dans cette belle aventure de création d'entreprise est évidente. Il n'y a aucune raison d'en douter car Luc a une belle expérience dans la mécanique puisque sa palette d'interventions va du VL au PL.



## RÉUNION AVEC LES COMMERÇANTS

Lundi 21 septembre, la municipalité a été à l'initiative d'une réunion avec les commerçants afin de renouer le contact et envisager les synergies possibles entre les professionnels et la mairie.

M. Lebreton, adjoint aux finances et commerces, a pris la parole après le tour de présentation pour parler des projets de l'équipe municipale sur le devenir du commerce de proximité à Viviers. Le constat des difficultés du commerce sur Viviers a été rappelé, et tout particulièrement celles des commerces implantés sur la RD86 (manque de stationnement, insécurité routière, ...). S'il est bien question de soutenir tous les commerçants et artisans de Viviers, où qu'ils soient installés, il n'en reste pas moins que le centre ancien avec ses possibilités de parking (Le Creux, Billon) constitue un capital pour la revitalisation de l'habitat et du commerce.

Ramener des commerces et réhabiliter l'habitat en centre ville sont des objectifs de long terme que souhaite entreprendre la municipalité.



La réunion a également permis d'identifier des commerçants entrepreneurs qui souhaitent réactiver l'association des commerçants de Viviers. Une initiative suivie par la quasi unanimité des commerçants et artisans présents qui ont déclaré vouloir adhérer à cette association.

Mme Roche, déléguée au commerce, a ensuite pris la parole pour informer les commerçants des aides auxquelles ils peuvent prétendre tant dans la création que dans le développement de leur entreprise et leur dire qu'elle restait joignable par mail à l'adresse [p.roche@mairie-viviers.fr](mailto:p.roche@mairie-viviers.fr) pour toute demande.

Mme Mattei, maire de Viviers a enfin pris la parole pour rassurer les commerçants en leur donnant gage de sa volonté de dynamiser le centre-ville. La réunion s'est terminée par des questions/réponses et des échanges autour d'un pot de l'amitié.

**Vous souhaitez communiquer sur votre entreprise ?**

**Vous avez un projet d'entreprise et souhaitez vous faire aider ?**

**De même, vous souhaitez faire partie de l'association des commerçants-artisans de Viviers ?**

Prenez contact avec Patricia Roche  
[p.roche@mairie-viviers.fr](mailto:p.roche@mairie-viviers.fr) qui vous guidera.

Enfin nous souhaitons à nos nouveaux arrivants une belle et pérenne réussite sur notre territoire !

## LES CORDES EN BALLADE

Comme chaque année, la capitale du Vivarais, considérée comme un véritable musée d'architecture à ciel ouvert, a accueilli traditionnellement les Cordes en ballade pour leur concert d'ouverture et plusieurs autres rendez-vous. Les 7 et 12 juillet, les quatuors "Nouveaux Talents" Vigrig et Malinconia de La Ballade des Cordes se sont produits successivement à l'EHPAD, l'ESAT, l'ALPEV et au parc de la mairie. Le public nombreux à ce rendez-vous incontournable a été conquis par ces jeunes musiciens. On leur dit à l'année prochaine pour de nouvelles découvertes.



## FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Le 14 juillet, Fête Nationale, a donné lieu à une cérémonie dans la cour d'honneur de la Mairie en présence des élus, du Conseil Municipal Jeunes, des anciens combattants et des Vivarois. Au cours de la cérémonie Madame le Maire Martine Mattei a rendu hommage à Monsieur Jean-Baptiste Peiro président de la FNACA décédé peu de temps auparavant.



Une gerbe a été déposée au monument aux morts et la cérémonie a été clôturée par "LA MARSEILLAISE" interprétée par la Chorale ContreTemps.

## LA ROUBINE AUX COULEURS DU MARCHÉ NOCTURNE !

**Pimpante la place de La Roubine ce 31 juillet !!!**



Sur la place, égayée par le son des guitare et piano, ce n'était pas moins de 45 exposants et des voitures anciennes qui étaient présents pour ce premier marché nocturne. Il y en a eu pour tous les goûts : artisanat d'art, produits régionaux, glacier, truck à bières et vins, peintres, bijoux et bien d'autres...

Les enfants ont été gâtés avec manège, trampoline, château gonflable, barbe à papa, glaces, crêpes.

Rien ne manquait, et les Vivarois et touristes ont répondu présents à l'invitation.

**Quelle ambiance ce soir-là, les commerçants s'en souviendront, bars et restaurants affichaient complets et ont dû refuser de la clientèle, du jamais vu ! Ce fut un franc succès, rendez-vous l'année prochaine le dernier vendredi de juillet !**

## EXPOSITION À LA MAISON SAMPZON

L'association Sauver Viviers, en la maison Sampzon, a proposé l'exposition photo de Didier Petigny sur Jean-Baptiste Franque et ses fils architectes d'exception actifs à Viviers au 18<sup>ème</sup> siècle.

Cette dernière s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 30 août. Un patrimoine

d'exception tel que Notre-Dame du Rhône, l'hôtel de Roqueplane, la superbe voûte de la cathédrale, et de nombreuses réalisations dans les environs mis en valeur par ce photographe de talent.



## RÉSONANCES SOUL LE 15 AOÛT DANS LE PARC DE LA MAIRIE

Samedi 15 août, le parc de la mairie a résonné des musiques soul des labels Stax, Motown ou Arista. Le groupe Lady Soul Project a su reproduire une rythmique affirmée, du groove et les sons et ambiances de ces années où régnait Aretha Franklin.



Devant plus de 250 personnes, Julie Fallu au chant, par sa voix charismatique et envoûtante a entraîné le public tout au long de cette belle soirée d'été.

## EXPOSITION "CATHÉDRALE SAINT VINCENT"

Dans le cadre du 900<sup>ème</sup> anniversaire de la consécration de la cathédrale, vendredi 23 octobre en soirée avait lieu le vernissage de la nouvelle exposition proposée par la bibliothèque municipale, en collaboration avec le CICP, en présence de madame le Maire et son adjointe à la culture Marie-Pierre Chaix. Il s'agit d'une exposition sur



notre belle Cathédrale Saint Vincent. Elle est visible jusqu'au mois de décembre, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. N'hésitez pas à passer !

## OCTOBRE ROSE UNE PREMIÈRE À VIVIERS

Campagne annuelle d'actions destinées à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche



Dans le cadre d'Octobre Rose, la Ville a également organisé, le dimanche 11 octobre, une Run Color qui a rencontré un très beau succès. En effet, Xavier Fenouil, coordinateur départemental de La Ligue Contre le Cancer, n'a jamais vu autant de participants sur une course ardéchoise. Un échauffement en musique a précédé le départ où plus 330 personnes se sont élancées en courant ou en marchant. Pour cette Run Color, le rose était à l'honneur. Après un flashmob géant, superbement organisé par l'association Zumb'attitudes, un magnifique lancer de poudre a clôturé cette matinée de générosité et de bonne humeur. Avec cette course, la Ville a permis à La Ligue de récolter 3 292 €. Le rendez-vous est bien entendu donné pour le mois d'octobre 2021 !



Samedi 17 octobre, Octobre rose se poursuivait avec le groupe "Viure en Musique" venu bénévolement animer le théâtre municipal pour notre plus grand plaisir. Un joli moment passé ensemble dans cette période compliquée.



Notre solidarité en faveur d'Octobre rose s'est terminée en "beauté" lors du salon de la santé et du bien-être qui s'est déroulé le dimanche 18 octobre où 25 stands étaient présents. Ce salon a eu pour but d'offrir à un public venu nombreux la possibilité de : s'informer, découvrir, tester des concepts, des services, des produits visant à nourrir le corps et l'esprit dans le respect de toutes les règles éthiques et environnementales. Tout au long de l'après-midi des conférences se sont enchaînées sur la neurostimulation, savoir écouter son corps, l'autopalpation, mieux vivre avec soi, santé et alimentation, accompagner ses émotions.



## ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

# STOP AUX DÉCHARGES SAUVAGES !

*Problème récurrent dans toutes les communes, les décharges sauvages représentent un véritable fléau pour les habitants et les services municipaux. Viviers n'échappe pas à cette règle et le constat est assez sévère.*

Tous les mois, le service de nettoyage ramasse des tonnes de déchets. Pendant le confinement, ce phénomène s'est accéléré. La fermeture de la déchetterie, la suspension du ramassage des encombrants et, il faut le dire, un certain manque de civisme, ont eu pour conséquence une recrudescence des décharges sauvages. Aujourd'hui plus d'excuses. À chaque déchet sa solution !



Une déchèterie flambant neuve va ouvrir ses portes courant 2021 mais l'ancienne fonctionne toujours pour vos encombrants (électroménager, meubles, gravats, pneus, pots de peinture...) et déchets verts. **Horaires : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h à 12h et de 13h à 16h45.** Les badges vous donnant accès à la déchèterie sont à commander auprès de la DRAGA. Pour vos emballages verre, utilisez les points d'apport volontaire (PAV), consacrés uniquement au tri sélectif, merci de ne rien laisser à côté des conteneurs (trop d'encombrants sont abandonnés aux abords des PAV). Pour rappel les dépôts sauvages sont sanctionnés, les particuliers s'exposent à une amende allant de 68 € jusqu'à 1 500 € et les professionnels jusqu'à 75 000 € avec 2 ans de prison.

### Nouveau Service : ALLÔ MAIRIE !

**Afin de lutter contre tous ces dépôts sauvages nous avons décidé de mettre en place un « Allô Mairie » !**

**Vous ne pouvez pas vous déplacer à la déchèterie ?**

**La collecte des encombrants sera désormais possible tous les premiers lundis du mois UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS auprès du Secrétariat des Services Techniques : 04 75 49 86 17**

**Vous indiquez la nature des encombrants et le lieu de dépôt.**

**On vous informera de la date de passage et vous sortirez vos encombrants la veille au soir.**

**NE DÉPOSEZ PAS VOS DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE SI VOUS N'AVEZ PAS APPELÉ AU PRÉALABLE !**

**Seuls les encombrants déclarés**

**lors de la prise de rendez-vous seront ramassés.**

### Décharges à ciel ouvert :

Depuis des années sur Viviers, des décharges à ciel ouvert existent. Aujourd'hui cela ne peut plus durer, le ras le bol des riverains, la pollution des sols, la dangerosité, etc. font que ces dossiers ont été mis dans les mains du service de police et urbanisme afin que cela cesse. Pour une meilleure qualité de vie des Vivarois, des procédures sont en cours.



### L'AMBROISIE NOUS ENVAHIT : RÉAGISSONS !

Cette herbe sauvage a des effets allergènes très sensibles pour les voies respiratoires, notamment au moment de la floraison habituellement au mois d'août... Elle se plaît particulièrement dans les remblais fraîchement remués, ce qui est le cas le long de la nouvelle allée du Creux, entre La Roubine et le Port.

Soucieuse de préserver le bien-être des promeneurs et de son environnement, la municipalité a proposé une opération collective d'arrachage de l'ambroisie le long de l'allée du Creux, mardi 21 juillet 2020 en fin d'après-midi. Une vingtaine de volontaires s'est retrouvée au parking du Creux, en tenue adaptée, pour une séance d'arrachage sous une chaleur accablante. Une boisson offerte par la municipalité a heureusement réconforté tous les bénévoles courageux, après deux petites heures de labeur, dans la bonne humeur ! Les services municipaux ont heureusement terminé le travail en fauchant deux fois le reste du talus du chemin, jusqu'aux berges du Rhône !



### Comment la reconnaître ?

Les plants font jusqu'à un mètre de haut.



Fleurs mâles sur de longs épis



Tige velue et rougeâtre, contrairement à l'armoise qui n'a pas de poil



Feuille profondément découpée, du même vert des 2 côtés, inodore, contrairement à l'armoise

## Comment la neutraliser ?



### L'arracher

avec masques et gants  
si elle est fleurie



### La faucher

plutôt fin juillet



### La biner

## Comment la signaler ?

Sur le site national : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)

Par email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

Par téléphone : 0 972 376 888

## LES FRELONS ASIATIQUES UNE INTERVENTION EXEMPLAIRE À VIVIERS

Un nid était signalé fin août sous un surplomb de la falaise du "Pont neuf" à environ 16 m de hauteur, près du rond point.

Une intervention rapide du référent local, M. Ozil Julien, avec les moyens adaptés, a permis de neutraliser ce nid...

Cinq nids ont déjà été détruits sur Viviers cette année (2 au gymnase, 1 sur la falaise en face la déchèterie, 1 quartier Pommeyras et ce dernier sur la falaise du Pont neuf).



## Pourquoi se défendre contre le frelon asiatique ?

Cet insecte est apparu en France il y a une quinzaine d'années. Présent désormais dans la quasi-totalité des départements, il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée mais également aux humains. Chaque année, une dizaine de personnes meurent à cause de cette espèce.

### Chaque nid non détruit avant l'hiver donne en moyenne 5 nids l'année d'après !

1 frelon asiatique tue 70 abeilles par jour si la ruche est à proximité de son nid. En quelques jours, un rucher entier peut être détruit. Pour l'instant, le seul moyen connu est de détruire un maximum de nids.

## Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique fait un nid primaire en forme de boule qui est apparent (abri de jardin, haie, talus). Le nid mesure jusqu'à 1,20



Frelon asiatique  
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun  
(jusqu'à 4 cm)

mètre de haut. Il est construit la plupart du temps en hauteur, à plus de 10 mètres d'altitude. D'une manière générale, on le retrouve en haut des arbres, assez proche de points d'eau.

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la

seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. "Vespa velutina" est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités.

La colonie attaque en nombre à la moindre vibration.

## Concrètement, comment réagir... en cas de découverte de nid, ou d'individus identifiés ?

La Communauté de Communes DRAGA prend en charge intégralement la destruction du nid s'il s'agit de frelons asiatiques :

- appeler les référents locaux
- faire un signalement de la présence d'individus ou de nids sur la plateforme [www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com)

Un réseau de référents bénévoles sur toutes les communes de la DRAGA se déplace chez le particulier pour vérifier qu'il s'agit d'un nid de frelons asiatiques et si c'est le cas, un des 2 désinsectiseurs acquis par la CC DRAGA est missionné pour détruire, puis décrocher le nid.

Un protocole bien établi a été mis en place pour limiter l'impact sur l'environnement.

**La période où l'on détruit le plus de nids est en octobre-novembre car les feuilles commencent à tomber et l'on découvre davantage de nids à ce moment-là.**

Soyez vigilants et surtout ne faites rien par vous-mêmes !

Contacts des référents locaux :

Julien OZIL : 06-78-19-42-13 et Pascal BINON : 06-08-92-26-67

À ce jour, sur l'Ardèche, Viviers est la commune où il y a eu le plus de nids de frelons asiatiques détruits en 2020. La 2<sup>ème</sup> est Privas avec 7 nids.

# SPORT - VIE ASSOCIATIVE

## PÉTANQUE

Le 18 juillet sur le boulodrome municipal, notre club Fanny Pétanque, recevait Boulieu les Annonay pour la 1<sup>ère</sup> manche de la coupe de France en présence de Marie-Christine Combier, adjointe au Sport et Gérard Audigier, conseiller municipal.



L'équipe formée de :

- 3 tête à tête
- 2 doublettes
- 3 triplettes

Nos joueurs se sont qualifiés pour le 2<sup>ème</sup> tour. Score 20 à 11.  
Bravo aux Vivarois !

## PISCINE : UN ÉTÉ CHAUD !!!!!

Avec les températures qui cette année ont encore affolé le mercure, quoi de mieux qu'un bon bain pour se rafraîchir. Tout le monde n'a pas la chance de posséder une piscine particulière.



Nous avons fait le pari d'ouvrir la piscine municipale le dimanche : pari tenu !

Eddy et Patrice nos deux maîtres-nageurs vous ont accueillis tout l'été dans la seule piscine du territoire de la communauté de communes DRAGA.

Grâce aux plages horaires, certes contraignantes, nous avons pu respecter les consignes sanitaires imposées par la COVID 19.

## PHILIPPE CAILLEBOTTE

Au titre de son engagement bénévole au sein des structures de la Fédération française de canoë kayak (club, comité départemental de l'Ardèche, comité régional Aura) et en particulier au sein des commissions départementales, régionales et nationales Espaces Sites, Itinéraires et Navigation Durable qui s'intéressent à l'accès à l'eau, la liberté de naviguer, la continuité et la sécurité de la navigation, Philippe Caillebotte a eu l'honneur de recevoir la Médaille d'Or de la FFCK, de la part du Président Jean Zoungrana



à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 septembre à Champs sur Marne.

## FORUM DES ASSOCIATIONS ET FÊTE DES BÉNÉVOLES LE DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine d'associations qui ont répondu présentes pour notre traditionnel forum de rentrée. La météo était de la partie et les visiteurs aussi. Certains clubs ont affiché "complet" à la fin de cette matinée de rencontres et d'échanges.

Madame le Maire, Martine Mattei et son adjointe à la Vie associative et au Sport, Marie-Christine Combier, sont allées à la rencontre de toutes les associations accompagnées par nos conseillers départementaux, Christine Malfoy et Pascal Terrasse. Un moment d'échange très apprécié par les élus et les bénévoles.





Une première, pour clôturer cette matinée, la nouvelle municipalité a souhaité offrir un repas à l'ensemble des bénévoles afin de les remercier pour leur travail quotidien au service des Vivarois. Ce sont les élus qui étaient au service de cette paëlla géante.

Encore bravo et merci à l'ensemble des bénévoles des associations vivaroises !

## NOUVEAU CYCLE AU CLUB DE RUGBY ART VIVIERS "Croco un jour, Croco Toujours !"

En cette 6<sup>ème</sup> année d'existence, le club des Crocos, prend un nouveau virage. L'activité école de Rugby redevient purement un rugby éducatif, où nous accueillons les enfants de 3 à 9 ans répartis sur 4 catégories : les baby Rugby, les U6, U8 et U10.

Les entraînements sont désormais le mercredi à 17h30 au stade de Viviers et jusqu'à la fin octobre le samedi matin à 10h30.

Concernant les enfants de 8, 9 ans nous les accompagnerons vers les structures adéquates (Montélimar ou Bourg st Andéol).

10 éducateurs, dont deux féminins et dont la moitié sont diplômés Éducateurs école de rugby, sont à disposition pour s'occuper des enfants.

Nous possédons toujours des éléments dans la Catégorie U14. Enfants de 12 et 13 ans, ils sont accompagnés par un éducateur Pro du club ART VIVIERS.

Les entraînements sont les mardis et jeudis à 18h au stade Beaulieu de Montélimar et le premier mardi de chaque mois à Viviers.

Ces derniers évoluent dans l'entente UMDBV, cette fusion entre 3 clubs (Montélimar, Dieulefit et Viviers) fonctionne très bien depuis 3

ans, les enfants évoluent sur un véritable jeu à 15, sur grand terrain, comme les grands. L'année dernière nous avons reçu une journée de championnat ayant drainé un nombre important de spectateurs sur le stade de Viviers, nous recommencerons cette année.

Toujours concernant cette Catégorie, nous disposons d'un joueur sélectionné sur l'équipe départementale ardéchoise.



Nous arrivons sur la catégorie Rugby Touché, officiellement appelée R5. Ce groupe d'adultes devient la vitrine du club avec pas loin de 50 adhérents.

Tous les mardis, à 19h30, ils se retrouvent au stade de Viviers pour un rugby sans contact, pas de placage. Forts d'un groupe garni, nous pouvons nous mettre en situation de tournoi tous les mardis. C'est un groupe mixte, où évoluent une quinzaine de filles. Les novices comme les aguerris y trouvent leur place.



Cette année, la 4<sup>ème</sup> édition du tournoi du Beaujolais se déroulera le 19 novembre, un événement attendu par de nombreux clubs voisins et lointains. D'autres projets et tournois sont au programme.

Une page Facebook est à disposition pour voir la vie associative de notre club. Bien active et bien vivante, vous pouvez venir LIKER sur ART VIVIERS OVALIE.

Rejoignez nous...

## CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES DU 3 AU 14 AOÛT 2020



Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, ce chantier exemplaire s'est déroulé pour œuvrer à la réhabilitation de l'aile sud de la Maison des Chevaliers, propriété communale.

Organisé à l'initiative du CICP, association vivaroise, il poursuit le triple objectif de :

- Contribuer à la revalorisation du bâti patrimonial exceptionnel du centre ancien de Viviers
- Donner l'exemple de la revitalisation possible du centre historique en donnant un nouvel usage social au bâti jusqu'alors délaissé
- Sensibiliser les habitants, jeunes et moins jeunes, à l'intérêt de la richesse de leur patrimoine local.



8 très jeunes adultes recrutés et encadrés dans leur vie quotidienne par l'association nationale « Jeunesse et reconstruction », autant de bénévoles vivarois, du lycéen au retraité actif, jeunes du foyer Matter de Montélimar, une équipe d'adolescents du service jeunesse de DRAGA, tout ce monde s'est retrouvé pour de toniques matinées de travail durant les deux semaines du chantier...

Au programme cette année, encadré par deux professionnels locaux de la rénovation du bâti et de la taille de pierre :

- Reconstruction en pierre d'un parapet et d'une rampe de l'escalier du 16<sup>ème</sup> siècle
- Taille des pierres de couverture de ce parapet
- Drainage du jardin intérieur vers l'évacuation ancienne remise à jour
- Dégagement du sol d'un étage, etc.

L'accueil de l'association de quartier ACTHIV dans les familles et pour des pauses café très appréciées, les animations de découverte du patrimoine ardéchois, les activités de détente proposées par la municipalité et quelques associations vivaroises ont contribué à une ambiance chaleureuse !

Le nouvel usage envisagé de ce bâtiment est l'accueil de randonneurs, notamment cyclistes, à prix modique.

Ce chantier est exemplaire au titre de sa dynamique interculturelle et transgénérationnelle !

Il l'est aussi par le partenariat construit au fil des années entre le CICP, la municipalité de Viviers, la communauté de communes DRAGA et le Département de l'Ardèche.

Il reste maintenant, avant d'aboutir à l'aménagement intérieur, à la nouvelle municipalité de trouver d'abord les financements nécessaires à la consolidation du bâti et à son étanchéité.



## LES 19 ET 20 SEPTEMBRE À VIVIERS JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les deux journées ont permis la découverte de l'exposition de la Maison des Chevaliers, de suivre une visite contée dans une maison historique de Viviers, de prendre de la hauteur jusqu'à la statue de la Joannade, de visiter le chantier du logis sud de la maison des Chevaliers, l'exposition de peinture organisée par Art Présent en Mairie, la conférence dans la salle à l'italienne, l'exposition de photos de Didier Petigny à la Maison Sampzon, la sublime bibliothèque du Grand Séminaire...

Les visiteurs malgré un temps incertain sont venus nombreux.



## VISITE DE L'ÉCOLE DE CHAILLOT

Du 18 au 24 septembre, la ville de Viviers accueillait la prestigieuse école de Chaillot et son directeur, M. Melon, pour un projet dirigé par Véronique Villaneau, assistée de Florence Babics et d'autres professeurs remarquables.

Cette école parisienne associée à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine forme des architectes qui se spécialisent pour devenir architectes et urbanistes de l'État, en l'occurrence architectes du Patrimoine. L'école était venue à Viviers une première fois en 2008 pour un travail sur différents monuments et la restitution des travaux avait été un moment important pour notre ville. Quarante-quatre architectes se répartissaient sur cinq sites vivarois : l'Hôtel de ville, le Palais épiscopal du XII<sup>e</sup> siècle, le Clos St Roch (partie classée) Notre-Dame-du-Rhône, la Cité Blanche.



Présentation en interne du travail sur le couvent St Roch dans les salles du Grand Séminaire.

La commune à travers le service du patrimoine et les services techniques a aidé les architectes à mener au mieux leurs travaux. Ceux-ci ont d'ores et déjà permis d'identifier des urgences, telle la toiture du chœur des religieuses de Notre-Dame, en très mauvais état, qui devra dès l'année prochaine être refaite, pour éviter que ne se produisent d'importants dommages sur la voûte du chœur.

## ÉDUCTOUR SUR LE FLEUVE RHÔNE

Le 8 octobre au matin, les élus de la communauté de communes et de Viviers s'élançaient à la suite de Mme Anne Trevet, directrice de l'Office de Tourisme intercommunal, accompagnée par Mme Marie-Jo Castro, spécialiste des questions fluviales à l'OT, pour un



Eductour consacré aux ports du Rhône. Bernard Chagaut, nouveau Président de l'Office, Jacky Beau, Vice-Président, Martine Mattei, notre Maire et Vice-Présidente de La Draga, accompagnée de la 1<sup>ère</sup> Adjointe Marie-Pierre Chaix, de l'Adjoint chargé du Port, François Hausherr, et de l'Adjoint en charge du Tourisme, Pierre Saphores, tous étaient du voyage.

Un premier arrêt à Tournon pour rencontrer élus, Directrice Générale des Services, et directeur des Services Techniques, qui ont exposé les réalisations récentes de la ville : il s'agit d'un port situé à côté du centre ancien, qui a bénéficié de techniques innovantes, et d'un traitement aussi bien terrestre que fluvial. Les magnifiques platanes qui le bordent abritent des jeux et des commodités à destination des cyclistes de la Via Rhôna qui longe le fleuve. Un succès technique, populaire, et commercial, pour les cafés et restaurants en bordure du centre ville.

Un déjeuner sur une péniche-restaurant en compagnie de représentants de la CNR a permis ensuite d'aborder la question du port de Viviers, sujet complexe en raison de l'actuel mélange des flux de circulation de tous véhicules, du vélo à l'autocar, qui croisent le chemin des promeneurs à pied. La requalification de la base nautique vivaroise est également un sujet d'importance, qui sera de nouveau abordé au premier port fluvial de France, celui de l'Eperuère à Valence (420 anneaux), où élus, directeur de la Chambre de commerce, Directeur de l'Office, après un accueil chaleureux présentaient des problématiques locales similaires à celle de notre cité, à une échelle bien sûr beaucoup plus grande. Ces échanges et ces multiples informations communiquées vont contribuer à une réalisation que les nouveaux élus Vivarois souhaitent exemplaire sur un site majeur de la commune, son port de plaisance.

## ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTIE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VIVARAIS MÉRIDIONAL

Martine Mattei, Maire de Viviers a été élue nouvelle Présidente du Comité Syndical du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional. Paul Savatier passe donc le relais après 10 ans aux commandes de ce bel outil. Ont été également élus à l'unanimité :

1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Serge VILLARD Maire d'Aubignas

2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Benoit VIDAL Adjoint au Maire commune de Mirabel

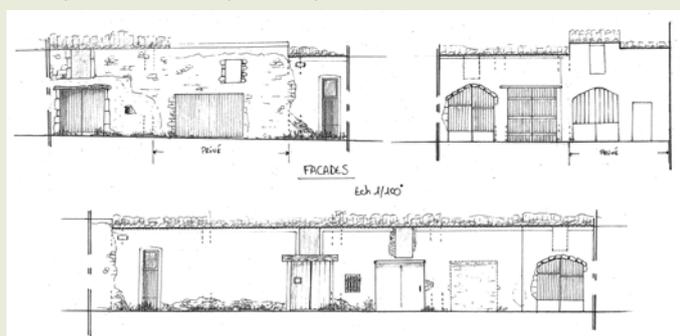
3<sup>e</sup> Vice-Président : M. Pierre SAPHORES Adjoint au Maire commune de Viviers

Le Pays d'art et d'histoire repart donc pour de nouvelles aventures patrimoniales !

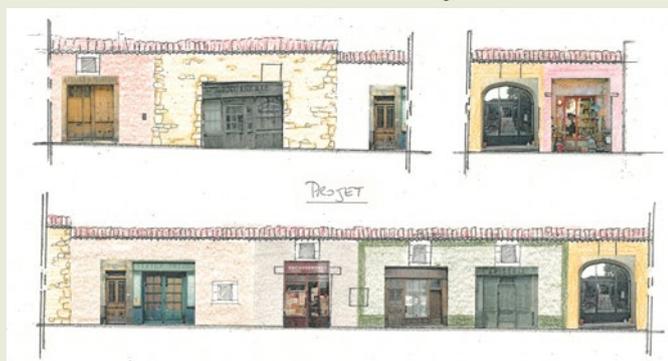


## UN PREMIER PROJET POUR LA REVITALISATION DU CENTRE ANCIEN LES ÉCURIES REPRENENT VIE

Le 13 octobre dernier, le Conseil Municipal a approuvé un premier projet permettant de débiter une opération de revitalisation en centre ancien. Celle-ci se situe dans un endroit particulièrement délaissé jusqu'ici, au Sud de la place de la Roubine, à la naissance du chemin de la Brèche. On y trouve actuellement autour d'un stationnement improvisé d'anciennes écuries et des garages en ruine peu valorisants pour ce quartier.



La commune en étant propriétaire, les élus ont décidé de la réutilisation de ces écuries en boutiques. Le projet élaboré par le service Urbanisme-Patrimoine a choisi de privilégier la qualité du traitement de ces lieux, en même temps que des commerces et de l'artisanat eux aussi qualitatifs. Il prévoit la transformation de sept locaux en commerces et boutiques d'artisans pourvus d'une devanture telles qu'on les concevait dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La circulation actuelle dans le quartier sera revue, afin de privilégier les déplacements doux et permettre l'installation de terrasses. D'ores et déjà, plusieurs commerçants ont répondu positivement aux sollicitations de la commune, afin de s'y installer.



Les financements du plan de relance national ont été sollicités, ainsi que le « Bonus Relance » de la Région, pour un projet qui permettra de faire travailler des artisans et des entreprises locaux.

La sécurisation des boutiques, pour éviter que ne se reproduisent des incivilités passées, se fera par une fermeture du belvédère de Châteauvieux au moyen d'une grille ouvragée. Cela permettra aussi d'aménager un parcours paysagé de promenade dans ce lieu prisé des Vivarois comme des touristes.

## TRAVAUX

### 1 - Place de l'Ormeau



Suite à la demande des riverains de la Place de l'Ormeau, Les services techniques de la mairie ont fourni du compost pour pouvoir re fleurir cette place. Une mise à disposition de sacs de terreau a été effectuée pour cette action, ainsi que pour le fleurissement de la Montée de l'Abri. Sur proposition des riverains l'achat des fleurs, l'entretien et l'arrosage se feront par leurs soins.

### 2 – Quartier Saint Alban

Après le passage sur les lieux de la D.D.E., et suite à une réunion avec le service des routes il est proposé la réfection de la chaussée et le curage du fossé pour permettre une évacuation correcte des eaux pluviales venant du lotissement, ainsi que la mise en sécurité des tableaux des lignes téléphoniques. Ces travaux seront réalisés début d'année 2021.



### 3 – Mise en sécurité



Depuis 2019 et malgré plusieurs relances de propriétaires, un immeuble communal en ruine rue de la Roche commençait à s'effondrer dans la cour de ces derniers. Après constats les adjoints aux travaux et à l'urbanisme ont contacté en urgence une entreprise spécialisée dans les travaux périlleux en hauteur afin de réaliser

# PATRIMOINE - URBANISME - TRAVAUX

immédiatement les travaux nécessaires et de mettre en sécurité les lieux et les personnes.

## 4 – Centre Culturel



Ce bâtiment qui avait été frappé d'un avis défavorable de la commission de sécurité en date du mois de mai 2020, a été remis aux normes de sécurité. L'arrêté de Mme Le Maire concernant la non utilisation du Centre Culturel a été levé et a permis sa réouverture au public depuis le mois d'octobre.

## POSE DE LA PLAQUE DÉFINITIVE AU PARKING JEAN MORRET



En présence de sa veuve, Hortensia Morret, Mme Le Maire de Viviers entourée de ses adjoints a dévoilé la plaque définitive du parking sis à Châteaueux, en hommage à Jean Morret, ancien garde champêtre, dont le souvenir est resté vivant dans la mémoire de tant de Vivarois pour son dynamisme et ses talents de poète chanteur de la vie ardéchoise... combien de fêtes organisées grâce à lui, avec la complicité de son épouse, et la participation de toute la population, comme la fête des vigneron avec son célèbre corso qui a animé la vie vivaroise pendant de nombreuses années... petits et grands de l'époque en gardent encore un souvenir ému...!!! En date du 27 janvier 2019 il y avait déjà eu un hommage à Jean Morret avec pose d'une

plaque provisoire mais celle-ci n'a pas résisté dans le temps, de ce fait nous nous devons de respecter les engagements pris car nous ne pouvons pas déceimment laisser les choses en l'état.



## INFORMATIONS URBANISME

### Vous souhaitez faire des travaux ?

Rappelons quelques points importants :

- **Tous les travaux extérieurs d'un bâtiment doivent faire l'objet a minima d'une déclaration préalable, dès lors que l'on modifie la façade, et les travaux intérieurs également lorsqu'ils se situent dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable,** soumis à l'avis conforme (auquel on doit se conformer) de M. Vilvert, Architecte des Bâtiments de France.
- Les propriétaires occupants ou bailleurs **touchés par le séisme du 11 novembre dernier peuvent bénéficier d'une aide financière spécifique de l'ANAH** pour leurs travaux de réparation. Rendez-vous sur <https://monprojet-anah.gouv.fr>, ou contactez SOLIHA Ardèche (04 75 29 51 35) ou URBANIS Montélimar (04 75 51 16 28).
- Avant d'engager des travaux, pensez à faire un **bilan amiante** (voir sur le site de la mairie de Viviers).
- Également, si vous prévoyez des travaux dans votre logement (rénovation pour mieux chauffer, adaptation), l'ANAH vous accompagne. Voir le site [maprimerenou.gouv.fr](http://maprimerenou.gouv.fr) ou contacter l'ANAH via le site [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

### Renseignements :

Service Urbanisme-Patrimoine de la ville :

- Contact courriel : [urbanisme@mairie-viviers.fr](mailto:urbanisme@mairie-viviers.fr), uniquement sur rendez-vous les lundi et mercredi matin.
- Pierre Saphores, Adjoint à l'Urbanisme et au Patrimoine : sur rendez-vous, le mardi matin.

## BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020\*

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Charges de personnel	2 040 200 €	3,6%	Impôts directs	1 317 394 €	1,9%
Charges à caractère général	883 707 €	4,1%	Reversement fiscalité	2 267 000 €	-
Subventions-Participations	594 550 €	11,4%	Taxes diverses	109 000 €	-4,8%
Intérêt de la dette	68 700 €	-13,4%	Dotations-Subventions	345 614 €	9,7%
Charges exceptionnelles	24 000 €	0,7%	Produits des services	189 950 €	-17,0%
Autres charges	348 000 €	N-S	Autres recettes-produits	221 590 €	23,4%
<b>TOTAL</b>	<b>3 959 157 €</b>	<b>7,9%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 450 548 €</b>	<b>1,3%</b>

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Programme d'investissements	4 020 291 €		Virement de la section de fonctionnement	1 295 857 €	
Annuités d'emprunts	470 000 €		Emprunt	1 200 000 €	
Charges diverses	79 000 €		Subventions	697 121 €	
			Autres recettes	577 373 €	
			Affectation du résultat 2019	798 940 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4 569 291 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>4 569 291 €</b>	

\* hors opérations d'ordre

## FONCTIONNEMENT

Après une année 2019 consacrée par l'ancienne municipalité à la réduction drastique des frais de fonctionnement (-8,4 % par rapport au budget primitif 2019), il a été nécessaire en 2020 de restaurer une capacité d'action minimum dans certaines responsabilités communales. Ceci s'est traduit dans le projet de budget 2020 par le remplacement de postes laissés vacants au niveau des services techniques et administratifs ainsi que de la police municipale. En effet, les postes de ces fonctions essentielles restés non pourvus, risquaient de désorganiser les services et de mettre la commune dans l'incapacité de satisfaire l'attente légitime des citoyens de Viviers. De plus la commune a dû faire face coup sur coup aux conséquences d'un séisme et d'une pandémie dont les coûts induits sur le budget 2020 avoisinent les 3 % du total des frais de fonctionnement ! Les premières mesures de soutien aux commerçants et artisans n'ont pas été oubliées : exonérations des redevances pour les occupations du domaine public, droits de place du marché, animations commerciales...

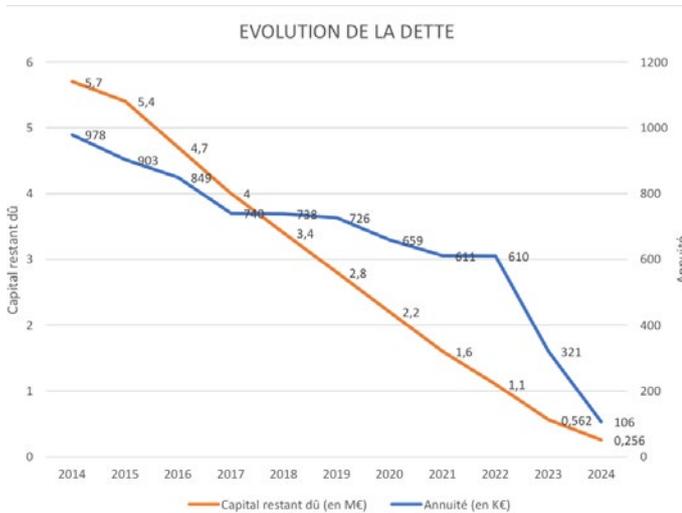
Dans un autre registre, nous avons maintenu les subventions aux associations pour assurer la survie du lien social si important en période de crise. De même nous avons augmenté le budget du CCAS par devoir de solidarité avec les plus faibles d'entre nous. Cette politique a un coût que nous pourrions assumer par une réduction des autres postes de frais, sans faire appel à une augmentation des taux d'impôts locaux !

Ces impôts resteront identiques à 2019 soit :

<b>TAXE D'HABITATION</b>	<b>: 10,08 %</b>
<b>IMPÔTS FONCIERS Propriétés bâties</b>	<b>: 14,30 %</b>
<b>Propriétés non bâties</b>	<b>: 67,28 %</b>



## DETTE ET INVESTISSEMENTS



La situation de l'endettement début 2020, en raison de l'ancienneté des emprunts, est favorable à des investissements nouveaux comme le montre le graphe ci-dessus. Aussi a-t-on pu prévoir le plan d'investissement suivant :

Investissements courants	: 1 399 164 €
Investissements spécifiques	: 2 631 830 €
Investissements restant à réaliser de 2019	: 538 297 €
<b>Total des investissements</b>	<b>: 4 569 291 €</b>

dont principaux investissements spécifiques :

Dépenses BP 2020	
OPAH	45 500 €
Acquisitions terrains	95 670 €
Études décors peints maison des Chevaliers	46 500 €
Conseil et programmation maison de santé	25 000 €
Accessibilité	303 100 €
Travaux écoles	30 000 €
Travaux et aménagements bâtiments historiques	49 000 €
Travaux bâtiments communaux centre ancien	50 000 €
Travaux espace Billon	1 212 000 €
Travaux mur du séminaire	300 000 €
Travaux La Brèche / Le Creux	70 000 €
Travaux réseaux eaux pluviales	20 000 €
Vidéoprotection 3 <sup>ème</sup> tranche	102 400 €
Voiries diverses	301 420 €
Voiries suite séisme	58 990 €
Éclairage public	28 000 €

Les investissements dits spécifiques qui s'élèvent à 2,6 millions d'euros reprennent pour l'essentiel les projets en cours issus de la gestion de la précédente majorité municipale. Seul un projet d'aménagement sur la place de la Roubine (70 K€) constitue un nouveau projet.

La nouvelle majorité élue fin juin a repris la quasi-totalité des projets d'investissement pour deux raisons :

- Soit le projet faisait sens et nous ne souhaitons pas tomber dans l'écueil de prendre systématiquement le contre-pied de la gestion précédente, comme cela a pu être fait dans le passé. À noter l'exemple du traitement de l'accessibilité des bâtiments publics repoussé année après année et qui risque maintenant de nous attirer des pénalités.
- Soit le projet nous était imposé par son degré d'avancement et qu'un renoncement aurait coûté plus cher aux contribuables de Viviers. C'est bien entendu le cas du projet de parking Billon. Parking qui aura coûté très cher et qui a été réalisé dans la précipitation d'une campagne électorale sans obtenir la moindre subvention.

Enfin les investissements courants qui sont généralement récurrents d'une année à l'autre représentent 1,4 millions d'euros et n'appellent pas de commentaires particuliers.

## CONCLUSION

Vous l'avez bien compris, ce budget 2020 reste malgré tout un budget de transition, en effet voté dans l'urgence fin juillet 2020 et fortement influencé par les engagements de la majorité sortante sur le 1<sup>er</sup> semestre, notre liberté d'action contrainte ne porte que sur les 5 derniers mois de l'année en cours.

**Aussi nous vous donnons rendez-vous au début de l'année prochaine pour un budget qui reflètera pleinement nos engagements de campagne.**

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Votre association souhaite réaliser une action dans une logique d'intérêt général partagé ou un projet d'investissement, contribuer au développement d'activité, ou contribuer au financement global de son activité, vous pouvez déposer une demande de subvention auprès de votre mairie.



À partir du 1<sup>er</sup> décembre, les documents nécessaires aux demandes de subventions seront en ligne sur le site internet de la mairie, ou disponibles en format papier à l'accueil de la mairie. **Les dossiers seront à rendre au plus tard le 5 février 2021.** Pour vous aider à remplir les demandes, des permanences seront assurées les 7, 14 et 15 décembre 2020 et les 4, 5, 11 et 12 janvier 2021 de 14h à 16h. Veuillez prendre rendez-vous au préalable au 06 81 12 26 35.

# LE CONSEIL MUNICIPAL



**Mme MATTEI  
Martine**

Maire de Viviers



**Mme CHAIX  
Marie-Pierre**

1<sup>ère</sup> adjointe  
Festivités, Culture  
Cérémonies Patriotiques  
Lecture Publique

Élue communautaire



**M. LEBRETON  
Frédéric**

2<sup>ème</sup> adjoint  
Finances  
Développement économique  
Commerces de proximité

Élu communautaire



**Mme RIFFARD-VOILQUE  
Martine**

3<sup>ème</sup> adjointe  
Action et des aides sociales  
Accessibilité  
Emploi et Seniors

Élu communautaire



**M. SAPHORES  
Pierre**

4<sup>ème</sup> adjoint  
Urbanisme  
Patrimoine  
Tourisme

Élu communautaire



**Mme COMBIER  
Marie-Christine**

5<sup>ème</sup> adjointe  
Sports  
Vie Associative



**Mme DAHMANI Samira**  
Conseillère

déléguée  
Santé, Enfance



**M. SALOMON Pierre**  
Conseiller

délégué  
Culture



**Mme FAURE-ALLIRAND  
Estelle** - Conseillère

déléguée  
Finances, Marchés Publics



**M. VIRET Fabien**  
Conseiller

délégué  
Sécurité, Correspondant  
défense



**Mme ROCHE Patricia**  
Conseillère

déléguée  
Tourisme, Artisanat,  
Commerces de proximité,  
Festivités



**M. AUDIGIER Gérard**  
Conseiller

délégué  
Patrimoine,  
Urbanisme, Travaux

## Les conseillers de l'opposition :



**M. LAVIS Christian**  
Conseiller  
Élu communautaire



**Mme BOUVIER Mireille**  
Conseillère



**M. HALLYNCK Dominique**  
Conseiller



**Mme STEL Julie**  
Conseillère



**M. MURCIA Antoine**  
Conseiller



**Mme PEZZOTTA Christel**  
Conseillère

## Liste Viviers au Cœur



**Mme PORQUET Céline**  
Conseillère

**Liste  
Un nouveau souffle  
pour Viviers**



MAIRIE DE VIVIERS

# LES COMMISSIONS MUNICIPALES



**M. HAUSHERR  
François**

6<sup>ème</sup> adjoint  
Environnement  
Développement Durable  
Port, Cadre de Vie



**Mme LARMANDE  
Véronique**

7<sup>ème</sup> adjointe  
Education  
Enfance  
Jeunesse



**M. FRANÇOIS  
Patrick**

8<sup>ème</sup> adjoint - Sécurité  
Services techniques, Travaux  
Entretien, Voirie, Assainissement  
Eau, Transport, Espaces verts



**M. WNUK Stanislas**  
Conseiller

délégué  
Transition écologique  
Port



**Mme PERMINGEAT  
Hélène** - Conseillère

déléguée  
Sport, Environnement,  
Développement durable



**M. BUREAU Laurent**

Conseiller  
délégué  
Jeunesse



**Mme SIRVENT Eliane**

Conseillère  
déléguée  
Accessibilité, Seniors



**M. RANCHON Denis**

Conseiller  
délégué  
Handicap

## ORGANIGRAMME DES COMMISSIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

1 - CULTURE-FESTIVITES- LECTURE PUBLIQUE- CEREMONIES	2 - FINANCES-BUDGETS- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE COMMERCES DE PROXIMITE ET ARTISANAT	3 - ACTION SOCIALE-SANTE-SENIORS- ACCESSIBILITE-LOGEMENT-EMPLOI	4 - URBANISME- PATRIMOINE-TOURISME	5 - EDUCATION-ENFANCE- JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES
<b>Présidente</b> Martine MATTEI				
<b>Membres</b>	<b>Membres</b>	<b>Membres</b>	<b>Membres</b>	<b>Membres</b>
CHAIX Marie-Pierre (Vice-Pdte)	LEBRETON Frédéric (Vice-Pdt)	RIFFARD-VOILQUE M. (Vice-Pdte)	SAPHORES Pierre (Vice-Pdt)	LARMANDE Véronique (Vice-Pdte)
ROCHE Patricia	FAURE-ALLIRAND Estelle	SIRVENT Eliane	AUDIGIER Gérard	SIRVENT Eliane
PERMINGEAT Hélène	ROCHE Patricia	RANCHON Denis	HAUSHERR François	DAHMANI Samira
COMBIER Marie-Christine	RANCHON Denis	DAHMANI Samira	ROCHE Patricia	COMBIER Marie-Christine
SAPHORES Pierre	HAUSHERR François	CHAIX Marie-Pierre	WNUK Stanislas	RIFFARD-VOILQUE Martine
SALOMON Pierre	SAPHORES Pierre	LEBRETON Frédéric	LEBRETON Frédéric	BUREAU Laurent
PEZZOTTA Christel	HALLYNCK Dominique	BOUVIER Mireille	LAVIS Christian	STEL Julie
MURCIA Antoine	LAVIS Christian	STEL Julie	HALLYNCK Dominique	PEZZOTTA Christel
<b>6 - ENVIRONNEMENT- TRANSITION ENERGETIQUE- CADRE DE VIE-PORT</b>	<b>7 - SPORT - VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>8 - SECURITE-TRAVAUX-VOIRIES- TRANSPORTS-EAU &amp; ASSAINISSEMENT- DECHETS-CIMETIERE</b>	<b>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>	<b>DELEGATION DE SERVICES PUBLICS</b>
<b>Présidente</b> Martine MATTEI				
<b>Membres</b>	<b>Membres</b>	<b>Membres</b>	<b>Membres</b>	<b>Membres</b>
HAUSHERR François (Vice-Pdt)	COMBIER M.C. (Vice-Pdte)	FRANCOIS Patrick (Vice-Pdt)	<b>Titulaires :</b>	<b>Titulaires :</b>
FRANCOIS Patrick	AUDIGIER Gérard	AUDIGIER Gérard	LEBRETON Frédéric	LEBRETON Frédéric
PERMINGEAT Hélène	VIRET Fabien	HAUSHERR François	FAURE-ALLIRAND Estelle	FAURE-ALLIRAND Estelle
WNUK Stanislas	BUREAU Laurent	VIRET Fabien	ROCHE Patricia	ROCHE Patricia
FAURE-ALLIRAND Estelle	PERMINGEAT Hélène	WNUK Stanislas	FRANCOIS Patrick	FRANCOIS Patrick
SAPHORES Pierre	LARMANDE Véronique	SAPHORES Pierre	STEL Julie	STEL Julie
HALLYNCK Dominique	STEL Julie	BOUVIER Mireille	<b>Suppléants :</b>	<b>Suppléants :</b>
BOUVIER Mireille	LAVIS Christian	MURCIA Antoine	WNUK Stanislas	WNUK Stanislas
			RANCHON Denis	RANCHON Denis
			RIFFARD-VOILQUE Martine	RIFFARD-VOILQUE Martine
			BUREAU Laurent	BUREAU Laurent
			HALLYNCK Dominique	HALLYNCK Dominique

# RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 28 JUIN 2020

Nombre d'électeurs inscrits : 2783  
 Nombre de votants : 1516  
 Suffrages exprimés : 1476  
 Votes blancs : 20  
 Bulletins nuls : 20  
 Taux de participation : 54,47 %

## 4 JUILLET 2020 : REMISE DES ÉCHARPES

### Pourcentages des suffrages obtenus par liste :

Liste 02 Viviers au cœur : 44,24 %  
 Liste 03 Un nouveau souffle  
 pour Viviers : 8,67 %  
**Liste 04 Martine Mattei 2020**  
**Le renouveau ensemble ! : 47,09 %**

## COMPTES DE CAMPAGNE Liste Le Renouveau Ensemble

Comme nous l'avions annoncé lors de la campagne électorale de la liste « Le Renouveau Ensemble » menée par Martine MATTEI nous publions, dans cette revue, nos comptes de campagne. Sans obligation, mais par souci de transparence. Nous avons créé une association de financement électoral intitulée « Martine MATTEI Viviers 2020-2026 ». Après la publication de nos comptes, l'association sera dissoute. Nous remercions l'ensemble des donateurs qui ont permis à la liste de Martine MATTEI de mener une campagne de qualité.

Roseline LAFONT Présidente de l'association  
 Christian MAULAVE mandataire financier

<b>D O N S</b>	COLISTIERS	4 645 €
	COMITE DE SOUTIEN	744 €
	VIVAROIS & EXTERIEURS	2 400 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 789 €</b>
<b>D E P E N S E S</b>	REUNIONS PUBLIQUES	850 €
	COMMUNICATION	6 454 €
	DIVERS (assurances, énergie, frais bancaires ...)	485 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>7 789 €</b>

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES : 27 SEPTEMBRE 2020

Elu(e) au premier tour	Voix		
M. Mathieu DARNAUD (LR)	627		
Mme Anne VENTALON (DVD)	517		
Candidats	Voix	% Exprimés	Elu(e)
M. Mathieu DARNAUD (LR)	627	62,76	Oui
Mme Anne VENTALON (DVD)	517	51,75	Oui
M. Maurice WEISS (DVG)	340	34,03	Non *
Mme Maryse RABIER (DVG)	194	19,42	Non *
Mme Florence CERBAÏ (VEC)	98	9,81	Non *
Mme Claire TOMADA (COM)	54	5,41	Non *
Mme Alexandra CAUQUIL (MDM)	19	1,90	Non *
Mme Céline PORQUET (RN)	13	1,30	Non *
M. Roger KAPPEL (MDM)	11	1,10	Non *

\* Pour être élu au 1<sup>er</sup> tour, il faut réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.



## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



La Communauté de Communes regroupe 9 communes : Bidon, Larnas, Gras, St Martin, St Marcel et Just d'Ardèche, Viviers, Bourg-Saint-Andéol, St Montan.

Elle gère des services à la population qui lui sont propres ou encore elle exerce des compétences transférées des communes.

La CC DRAGA est située entre le fleuve Rhône et la rivière Ardèche. C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale de 9 communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les membres du Conseil Communautaire actuel :

Présidente : Françoise GONNET TABARDEL (Maire de Bourg-Saint-Andéol)

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente : Martine MATTEI chargée de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Patrimoine (Maire de Viviers)

2<sup>ème</sup> Vice-Président : Jérôme LAURENT chargé de l'Administration générale, des Finances, de la Mutualisation et de la Communication (Maire de Saint Marcel d'Ardèche)

3<sup>ème</sup> Vice-Président : Christophe MATHON chargé du Développement économique (Maire de Saint Montan)

4<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Brigitte PUJUGUET chargée de l'Enfance-Jeunesse et de la Santé (Maire de Saint Just d'Ardèche)

5<sup>ème</sup> Vice-Président : Daniel ARCHAMBAULT chargé de la Politique de l'Eau (adjoint au Maire de Saint Martin d'Ardèche)

6<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean-Paul CROIZIER chargé de la Gestion des déchets et des Travaux (Maire de Gras)

7<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Brigitte DUMARCHE chargée de la Vie Sociale (Maire de Bidon)

8<sup>ème</sup> Vice-Président : Bernard CHAZAUT chargé du Tourisme (Mairie de Larnas).

## TOUR DES CHANTIERS



Le 25 septembre, les élus du bureau de la CC DRAGA ont fait le tour des chantiers en cours sur le territoire : ressource en eau de l'Ilette et son raccordement au réseau, déchèterie de Viviers.

Un moment important qui permet aux "anciens" d'expliquer aux nouveaux les démarches entreprises pour le bien de tous. Une opération appréciée qui se renouvèlera concernant d'autres sujets et compétences. Une présentation des nouvelles boucles cyclables a également été faite par l'Office de Tourisme Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche. Les fiches sont disponibles sur le site de l'office.

## PETITE ENFANCE



Séance "Signe avec BB" le 1<sup>er</sup> octobre au matin avec le Relais Petite Enfance DRAGA à la Salle de l'Esplanade à Viviers. Animée par Elodie Vegin de l'association "Demain en mains le monde s'éveille". Un temps douceur pour les assistantes maternelles et les enfants pour découvrir quelques bases de communication gestuelle associée à la parole.

## LA CRÈCHE ET LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES EN AVANT !!



Depuis de nombreux mois ce projet stagnait suite à des problèmes d'accès non tranchés. Le projet a été discuté et validé lors de nos réunions des 2 et 23 septembre avec la communauté de communes DRAGA. La délibération du Conseil municipal en date du 13 octobre 2020 portant sur la convention pour la réalisation d'une crèche, d'un relais d'assistantes maternelles et d'aménagements connexes, a eu pour but notamment de fixer la répartition des rôles de chaque partie. Coût du projet : 1 368 000 € HT

Voici donc l'échéancier de ce projet enfin validé :

- **Dépôt du permis de construire par la DAGA fin novembre 2020**
- **Consultation des entreprises : fin janvier 2021**
- **Appel d'offres : février - mars 2021**
- **Démarrage des travaux : avril 2021**
- **Livraison et ouverture de la crèche : juin 2022**

Un beau projet pour nos bambins qui va bientôt voir le jour.

## ASSOCIATION L'ALPEV

Depuis le séisme du 11 novembre 2019, l'association ALPEV qui gère le centre de loisirs de Viviers et un espace social très actif, a vécu une période d'errance, même si ses services administratifs ont pu trouver un hébergement temporaire au sein du CCAS. Mais depuis quelques jours, l'ALPEV est dans ses nouveaux locaux, 11, chemin de la Madeleine, à proximité du CCAS. Ces locaux antérieurement occupés par le GRETA, ont été agréablement renouvelés par la DRAGA, compétente dans le domaine « enfance et jeunesse ». Cette implantation sur la Madeleine, souhaitée par l'ALPEV, contribue à la revitalisation de ce quartier qui va progressivement s'enrichir de nouveaux services avec le centre de loisirs et la crèche. Cet espace va également connaître des aménagements au niveau des espaces verts laissés depuis des années en friche ; en effet, lors de son conseil municipal du 13 octobre, l'acquisition de ces parcelles par la commune a été actée, dans le cadre d'un échange avec ADIS qui de son côté souhaitait étendre le parking des habitants des immeubles Lamarque et résidence du Parc sur une parcelle communale non utilisée.

## Comptes rendus du Conseil Municipal

Rappel : le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du Secrétariat Général du Conseil Municipal et sur le site internet de la ville [www.mairie-viviers.fr](http://www.mairie-viviers.fr)

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

Délibération n° 2020-001 :

#### ELECTION DU MAIRE

VOTE 20 voix pour Martine Mattei et 7 voix pour Christian Lavis

Délibération n° 2020-002 :

#### DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

VOTE par 26 voix pour et une voix contre

Délibération n° 2020-003 :

#### ELECTION DES ADJOINTS

Délibération n° 2020-004 :

#### FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2020

VOTE par 26 voix pour et une abstention

Délibération n° 2020-005 :

#### FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DEVANT SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

VOTE 20 voix pour et 7 voix contre

Délibération n° 2020-006 :

#### DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL APPELES A SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

VOTE Liste Le Renouveau 20 voix - Viviers au Cœur 6 voix et 1 bulletin blanc

Lecture de la Charte de l'Elu Local

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Délibération n° 2020-007 :

#### DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

La liste « LE RENOUVEAU ENSEMBLE » obtient 11 délégués et 4 suppléants

La liste « VIVIERS AU CŒUR » obtient 4 délégués et 1 suppléant

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020

Délibération n° 2020-008 :

#### FIXATION DU TAUX DES INDEMNITES DE FONCTION ATTRIBUEES AUX ELUS (Maire, Adjointes et conseillers municipaux délégués)

VOTE 20 voix pour et 6 voix contre

Délibération n° 2020-009 :

#### ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELEGUEES A MADAME LE MAIRE

VOTE 20 voix pour et 6 voix contre

Délibération n° 2020-010 :

#### DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL APPELE A REPRESENTER LA COMMUNE ET LE C.C.A.S. AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.)

VOTE 25 voix pour et une abstention

Délibération n° 2020-011 :

#### DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL APPELE A REPRESENTER LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE ARDECHE MUSIQUE ET DANSE

VOTE 20 voix pour Marie-Pierre Chaix, 5 voix pour Dominique Hallynck et une abstention

Délibération n° 2020-012 :

#### DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL APPELES A REPRESENTER LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LOGEMENT VALLEE DU RHONE (A.L.V.R.)

VOTE 25 voix pour et une abstention

Délibération n° 2020-013 :

#### DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE SIEGEANT AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'ARDECHE (SDE07)

VOTE 19 voix pour Frédéric Lebreton titulaire Patrick François suppléant - 6 voix pour Christian Lavis et 1 abstention

Délibération n° 2020-014 :

#### CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

VOTE à l'unanimité

Délibération n° 2020-015 :

#### RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

VOTE 23 voix pour, une voix contre et une abstention

Délibération n° 2020-016 :

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL (M14)

VOTE 23 voix pour, une voix contre et une abstention

Délibération n° 2020-017 :

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE "PORT" (M4)

VOTE 23 voix pour, une voix contre et une abstention

Délibération n° 2020-018 :

#### COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET PRINCIPAL

VOTE 24 voix pour, une voix contre et une abstention

Délibération n° 2020-019 :

#### COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET ANNEXE "PORT"

VOTE 23 voix pour, une voix contre et 2 abstentions

Délibération n° 2020-020 :

#### AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2019 - BUDGET PRINCIPAL

VOTE 25 voix pour et une voix contre

Délibération n° 2020-021 :

#### AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2019 - BUDGET ANNEXE "PORT"

VOTE 25 voix pour et une voix contre

Délibération n° 2020-022 :

#### BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL (M14)

VOTE 20 voix pour et 6 voix contre

Délibération n° 2020-023 :

**BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE “PORT” (M4)**

VOTE 20 voix pour, une voix contre et 5 abstentions

Délibération n° 2020-024 :

**BUDGETS PRIMITIFS 2020 – SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE “PORT” (M4)**

VOTE 20 voix pour, une voix contre et 5 abstentions

Délibération n° 2020-025 :

**BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – REGULARISATION DU RATTACHEMENT DE RECETTE DE PART COMMUNAUTAIRE EMIS PAR LA COMMUNE EN FIN D’EXERCICE 2017**

VOTE 25 voix pour et une abstention

Délibération n° 2020-026 :

**BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – REGULARISATION DU RATTACHEMENT DES ICNE EMIS PAR LA COMMUNE EN FIN D’EXERCICE 2017**

VOTE 25 voix pour et une abstention

Délibération n° 2020-027 :

**EXONERATION DES REDEVANCES POUR LES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES POUR L’ANNEE 2020**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-028 :

**EXONERATION DES TARIFS COMMUNAUX POUR L’ANNEE 2020 : DROITS DE PLACE DU MARCHÉ**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-029 :

**TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DU BATIMENT SIS 70, GRANDE RUE – REMBOURSEMENT FRAIS DE CHANTIER**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-030 :

**DEMANDE DE SUBVENTION A L’ETAT (DSIL) - ACCESSIBILITE**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-031 :

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L’ANNEE 2020**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-032 :

**TARIFS COMMUNAUX PISCINE**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-033 :

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES POUR L’ANNEE 2020**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-034 :

**MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACCUEILS PERISCOLAIRES**

VOTE 20 voix pour et 5 abstentions

Délibération n° 2020-035 :

**CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-036 :

**FIXATION DES CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE A L’EGARD DES AGENTS SOUMIS A DES SUJETIONS EXCEPTIONNELLES POUR ASSURER LA CONTINUTE DES SERVICES PUBLICS DANS LE CADRE DE L’ETAT D’URGENCE SANITAIRE DECLARE POUR FAIRE FACE A L’EPIDEMIE DE COVID-19**

VOTE 20 voix pour et 5 abstentions

Présentation des décisions du maire

adoptées aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2020

Questions orales

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2020

Délibération n° 2020-037 :

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (C.L.E.C.T.)**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-038 :

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D’INFORMATIONS (C.L.I.) DU PLAN PARTICULIER D’INTERVENTION (P.P.I.)**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-039 :

**DESIGNATION D’UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL APPELE A REPRESENTER LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT, D’EQUIPEMENT ET D’AMENAGEMENT (S.D.E.A.)**

VOTE à l’unanimité

Délibération concernant la COMMANDE PUBLIQUE – CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS – CONSTITUTION D’UN GROUPEMENT DE COMMANDES délibération reportée au prochain conseil municipal.

Délibération n° 2020-040 :

**FORMATION DES ELUS**

VOTE 26 voix pour et une abstention

Délibération n° 2020-041 :

**CONVENTION DE DROIT DE PASSAGE POUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE AVEC LE SYNDICAT ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N.)**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-042 :

**SUBVENTION A L’ASSOCIATION “FOOT EN SALLE VIVAROIS” POUR L’ANNEE 2020**

VOTE 25 voix pour et 2 abstentions

Délibération n° 2020-043 :

**CONSTITUTION DE PROVISION POUR FINANCER LE COMPTE EPARGNE TEMPS**

VOTE à l’unanimité

Délibération n° 2020-044 :

**RECRUTEMENT D’AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D’ACTIVITE**

VOTE 20 voix pour et 7 voix contre

Délibération n° 2020-045 :

**CREATION D’UN POSTE EN CONTRAT AIDE « PARCOURS EMPLOI COMPETENCES »**

VOTE 20 voix pour et 7 voix contre

Délibération n° 2020-046 :

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX CREATION DE POSTE**

VOTE 20 voix pour et 7 voix contre

Questions orales

# LE CARNET ETAT-CIVIL 2020



## Naissances :

- 05/08/2020 Romeo Casarin Alban
- 12/08/2020 Bouguerra Mohamed-Amir
- 12/08/2020 Smaili Amir
- 12/08/2020 Seignouert Mia
- 28/08/2020 Bennetot Wyatt
- 14/09/2020 Bonnet Nina
- 19/10/2020 Bonnet Eliott

## Mariages :

- 11/07/2020 Barnier Dorian et Pensing Myriam
- 25/07/2020 Alarcon Yoann et Baggio Marjorie
- 25/07/2020 Bosquet Michaël et Audouard Alexia
- 15/08/2020 Doucey Alban et Solorzano Canales Carol
- 05/09/2020 Abert Mickaël et Lecomte Marjorie
- 12/09/2020 Labiod Saïd et Aguilu Linda
- 19/09/2020 Demarthe Stéphane et Lebrun Guillaume
- 03/10/2020 Huygelier Timothé et Jullien Laure
- 10/10/2020 Theves Emmanuel et Cortial Laure
- 17/10/2020 Laulagnet Florentin et Gabon Ophélie

## Décès :

- 02/07/2020 Boulard André
- 08/07/2020 Hermittant Yvette
- 14/07/2020 Jonnard Renée, veuve Saphores
- 15/07/2020 Brun Marcelle, veuve Trignac
- 20/07/2020 Babois Louise
- 26/07/2020 Minotti Gisèle, veuve Ardisson
- 28/07/2020 Paracchi Henri
- 02/08/2020 Gleygal Irma, veuve Chauvin
- 02/08/2020 Panañeu Henri, épouse Courtial
- 12/08/2020 Pinna Mickaël
- 12/08/2020 Pavan Italo
- 14/08/2020 Trajan Gabrielle, veuve Rocci
- 17/08/2020 Benoit Josette, veuve Beaume
- 21/08/2020 Armand Renée, veuve Guillot
- 26/08/2020 Sabaton Jacqueline, veuve Gallimberti
- 27/08/2020 Rio Micheline, veuve Peyron
- 02/09/2020 François Pierre
- 03/09/2020 Brunel Louis
- 08/09/2020 Refeyton Bernadette
- 16/09/2020 Serre Louis
- 18/09/2020 Figuière Charles
- 24/09/2020 Reisser Philippe
- 25/09/2020 Bonino Bernard
- 26/09/2020 Gerfand René
- 27/09/2020 Gounon Jean
- 30/09/2020 Saluel Yves
- 03/10/2020 Del-Aguila-Andujar Jaime
- 03/10/2020 Vernet Albert
- 06/10/2020 Eyraud Marcel
- 09/10/2020 Andoque Germaine
- 09/10/2020 Teil Marie
- 11/10/2020 Dufau Jacqueline
- 13/10/2020 Guérard Jeanine
- 14/10/2020 Lohéziq Annik
- 15/10/2020 Dauprat Andrée

## LES VIVAROIS ONT DU TALENT !

### LUDOVIC MORAND

Il débute comme apprenti tailleur de pierre chez un maître artisan qui lui transmet l'amour du métier. Ensuite par le biais d'un beau voyage à travers la France et l'Angleterre, il acquiert une expérience professionnelle, culturelle et humaine. Les multiples chantiers font de lui un professionnel polyvalent dans son domaine. Les différentes expériences au sein de monuments historiques publics, ainsi que la réalisation d'ouvrages techniques en pierre, l'incitent à créer une structure adaptée pour la faisabilité de ces derniers. C'est dans le respect du matériau et la tradition du savoir-faire qu'il œuvre en alliant délicatesse et technologie. Il vous accompagne dans votre démarche, dans vos idées pour concrétiser des rêves, des envies ou des besoins. Lors des 18<sup>èmes</sup> trophées des artisans organisés par la CAPEB, Ludovic Morand remporte le Trophée "Prix pour l'intégration architecturale". Nous sommes ravis pour lui de cette reconnaissance pour son travail remarquable.



## PERSONNEL COMMUNAL :

### UN DÉPART À LA RETRAITE MÉRITÉ

Après 25 ans passés dans l'équipe des services techniques, dont une fin de carrière au poste d'agent de maîtrise principal, M. Jean-Claude Zorzi a pris sa retraite en septembre dernier. Une réception s'est tenue le 22 septembre à la mairie de Viviers. L'occasion pour ses collègues, pour les élus et pour sa famille de saluer un parcours exemplaire, également rappelé à tous par Madame le maire Martine Mattei.

Nous lui souhaitons une longue et bénéfique retraite et le remercions pour les services rendus pendant ses années de service.



# LIBRE EXPRESSION MUNICIPALE

## Liste majorité municipale Le Renouveau Ensemble : EN TOUTE TRANSPARENCE

C'est avec honneur que toute mon équipe est entrée au service des Vivaroises et des Vivarois et s'est investie sans tarder dans les projets pour la ville. Le contexte sanitaire et sécuritaire dans lequel nous nous sommes inscrits dès notre arrivée ne simplifie pas l'action politique et nous souhaitons limiter le temps accordé aux débats stériles et aux rancœurs. Ainsi pour être clairs, voici le fonctionnement des indemnités attribuées aux élus puisque c'est un sujet qui fait polémique.

La loi du 27/12/2019 « Engagement et Proximité » permet de confier des délégations de fonctions sans distinction entre maire,

adjoints et conseillers, tout en restant dans l'enveloppe globale fixée par l'État. Nous avons fait le choix de répartir les indemnités de fonction sur l'ensemble des 20 membres que vous avez élus, chacun disposant de compétences nécessaires à la réussite de nos projets.

La municipalité précédente disposait d'une enveloppe mensuelle, fixée par l'État en 2014, de 8 781,36 € attribuée au maire, 8 adjoints et 6 conseillers. Notre équipe, lors du conseil municipal du 29/07/20, en vertu des règles de droit, a réparti l'enveloppe légale de 8 984,51 € entre le maire, 8 adjoints et 11 conseillers délégués. Malgré

cela, Christian Lavis au nom de la liste Viviers au Cœur a contesté cette délibération auprès du contrôle de légalité. En date du 12/10/20, le contrôle de légalité sous signature de Madame Souliman, Préfet de l'Ardèche, a rejeté la demande de Christian Lavis confirmant la parfaite légalité de notre répartition. Cherchez l'erreur !

Concentrons-nous sur nos piliers d'action municipale, nos valeurs d'équité, le sérieux budgétaire, et avançons efficacement sur la mise en œuvre des projets indispensables au développement de Viviers.

Martine MATTEI

Le Renouveau ensemble.

## Liste Viviers au Cœur : PARLER VRAI !

Déoulant très largement des actions engagées lors du précédent mandat, ce premier budget de la mandature aurait pu faire l'objet d'un vote à l'unanimité. Malheureusement, la nouvelle majorité marque de son empreinte ce budget avec plusieurs mauvais signes de dérapage des dépenses de fonctionnement, dont une augmentation sensible de l'enveloppe des indemnités des élus, avec des indemnités pour les 20 élus de la majorité ! Augmentation injustifiée dans le contexte économique actuel. Nous avons donc voté contre ce budget.

Par ailleurs, après quelques semaines, nous découvrons les mensonges par omission de Mme MATTEI sur des dossiers d'importance jamais évoqués dans les documents de campagne électorale :

Remise en cause dans la presse du projet d'aménagement de la friche Billon.

Remise en cause de l'emplacement de la maison de santé pluridisciplinaire. Chaque emplacement a ses avantages et ses inconvénients. Celui que nous avions prévu près du futur EHPAD permettait de disposer de plus d'espace et donc d'accueillir plus de professionnels dès maintenant mais aussi

avec des extensions futures. Les points de vue divergents sont légitimes. Cela aurait mérité un vrai débat pendant la campagne électorale.

Ces deux mensonges par omission (sans parler du domicile de Mme MATTEI), le refus de limiter les délégations au maire, semblent démontrer une peur du débat démocratique nécessaire pour que l'ensemble des Vivarois soient écoutés.

Quant à nous, notre ligne de conduite : PARLER VRAI !

Christian LAVIS

Viviers au cœur.

## Liste Rassemblement National et Droite populaire : Vivaroises, Vivarois

Il est vital de protéger nos entreprises, nos artisans, je soutiendrai toujours et avant tout l'Ardèche qui travaille. J'ai demandé en CM la baisse des subventions aux associations qui, suite au COVID, auront des activités réduites et rediriger l'argent public vers nos acteurs économiques locaux par un soutien financier et la création d'un bureau dédié à nos commerces de proximité et entreprises. Les associations participent au maintien du lien social qui est important et nécessaire et je les félicite pour leur engagement mais je suis certaine que nombre d'entre elles, par lucidité sur la période COVID, auraient compris cette baisse de subvention. La

réponse de la majorité fût méprisante et sans appel ! Madame le maire a fait le choix d'avoir 8 adjoints et 11 délégués, c'est énorme pour notre commune. Respectueuse de l'argent publique, il n'y a pas de petites économies, j'ai donc voté contre et demandé que les indemnités versées aux élus soient conditionnées à leur présence et assiduités lors des assemblées. Ceci a été refusé par la majorité ! Je souhaite que les Vivarois participent activement à la vie municipale, j'ai amendé le règlement intérieur afin de donner la possibilité à chaque Vivarois de poser une question écrite, transmise en mairie 48h avant chaque CM, afin d'obtenir

une réponse orale du maire et l'inscription sur le PV. Ceci a été refusé par la majorité !

L'insécurité routière, l'insécurité en général doivent trouver une réponse ferme cela fait trop de temps que les Vivarois sont bercés de mots, nous attendons les actes ! Je regrette l'absence de vision, de plans pluriannuels dans le budget 2020 notamment pour notre patrimoine et nos écoles car gouverner c'est prévoir et les résultats de demain se construisent aujourd'hui !

Vive Viviers, vive l'Ardèche.

Céline PORQUET

Un nouveau souffle pour Viviers.

# Grand marché de Noël de Viviers

## NOMBREUX STANDS

Balade en calèche  
Défilé de mascottes  
Spectacle déambulatoire

**12 & 13**

décembre 2020

**10h > 18h**

Stands installés dans  
le parc de l'Hôtel de Ville

*Nombreuses idées cadeaux !*

**VENEZ SOUTENIR NOS ARTISANS,  
CRÉATEURS ET PRODUCTEURS !**

*Présence  
du Père Noël*

**ORGANISÉ PAR LA VILLE DE VIVIERS**

Notre marché de Noël est maintenu sous réserve  
de l'accord préfectoral et des conditions sanitaires  
au 1<sup>er</sup> décembre 2020.



MAIRIE DE VIVIERS